

# Ensemble, garant·es d'une commune verte et ouverte



Programme détaillé en vue des  
**élections communales**  
du 13 octobre 2024  
à **Woluwe-Saint-Pierre**



**Depuis 2012, Ecolo-Groen participe avec dynamisme et rigueur à la gestion de la commune, où nos échevin·es et conseillères apportent un souffle vert concret, déterminant et réel.**

À la veille des élections communales du 13 octobre, vous êtes nombreux·ses à exprimer votre **enthousiasme** sur les actions que nous menons. Nombreux·ses aussi **à en vouloir davantage**, à souhaiter **participer**, avec les élu·e·s, à **l'avenir de la commune** et de nos quartiers, et à co-construire des projets **durables** encore plus **ambitieux**.

Aujourd'hui, Ecolo-Groen veut **renforcer** son action à Woluwe-Saint-Pierre, avec **une équipe représentative de la diversité des quartiers, des générations et des cultures**.

**Ensemble**, avec les habitant·e·s, les quartiers durables citoyens, les commerçant·e·s, les associations et tout.e acteur·rice de la commune, nous voulons **poursuivre, créer et amplifier des projets** pensés pour et avec les citoyen·ne·s.

### **Avec vous, nous voulons :**

-  **Garantir** un environnement durable et poursuivre les objectifs climatiques,
-  **Renforcer** le caractère convivial et accueillant de la commune,
-  **Accentuer** la participation citoyenne et **assurer** une gestion responsable.

**Ce programme présente nos propositions concrètes pour garantir qu'ensemble, Woluwe-Saint-Pierre soit une commune verte et ouverte.**

Ce programme est le fruit d'un **travail collectif** de **militant·es** d'Ecolo-Groen Woluwe-Saint-Pierre et de la contribution d'une **centaine d'habitant·es et actrices et acteurs locaux** (associations locales, clubs sportifs, commerçants, acteurs économiques, comités de quartier, enseignants...).

Il constitue également un **outil de travail, en constante évolution**.



**Florentine Röell, Vincent Wauters, Caroline Lhoir, et Antoine Bertrand**

Toute remarque, suggestion ou proposition d'amélioration peut nous être adressée.



[info@woluwe1150.ecolo.be](mailto:info@woluwe1150.ecolo.be)



Ecolo-Groen Woluwe1150



@ecologroen1150

# I. Garantir un environnement durable et la poursuite des objectifs climatiques

## Climat et bien-être

- Une transition qui rassemble le plus grand nombre
- Alimentation durable, goûteuse et accessible
- Optique « zéro déchets »
  - Favoriser le recyclage
  - Sensibiliser et impliquer les habitants et les acteurs du territoire
- Agriculture urbaine
- Transition énergétique
  - Gérer durablement l'énergie des bâtiments de la commune et de ses entités
  - Favoriser l'implication des habitants et de tous les acteurs du territoire

## Quartiers résilients et agréables

- Espaces verts, nature et biodiversité
- Consolider et intensifier les pratiques de gestion écologique des espaces verts
- Défendre notre patrimoine arboré et le soigner
- Fleurir, végétaliser et embellir les rues et les quartiers
- Protéger, renforcer et soutenir la faune sauvage
- Associer activement les habitant·es à la verdurisation des rues et des quartiers

## Propreté publique

- Assurer des quartiers propres et agréables
- Impliquer pleinement les habitant·es et les acteurs des quartiers
- Développer des infrastructures et services qui facilitent le tri et l'évacuation des déchets
- Donner accès à des toilettes publiques

## Sécurité publique et routière

## Lutte contre les nuisances sonores et environnementales

- Poursuivre activement une lutte contre le survol aérien abusif

## Gestion de l'eau et actions contre les inondations

## Mesurer et améliorer la qualité de l'air

## Mobilité

- Intermodalité
  - Rééquilibrer le partage de l'espace public
  - Impliquer les acteurs de l'école
  - Fluidifier les accès aux services et commerces
- Piétons
  - Faciliter la vie des piétons
  - Aménager l'espace pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- Transports en commun
- Cyclistes
  - Rendre la pratique quotidienne du vélo possible, sûre et habituelle
- Usage raisonné de la voiture
  - Adapter la vitesse dans les quartiers résidentiels ou sensibles
  - Aménager les modalités de stationnement

## II. Renforcer le caractère convivial et accueillant de la commune

### Lieux publics

- Lien social et convivialité
- Aménagement du territoire
- Sport pour toutes et tous

### Petite enfance et jeunesse

- Soutien à la parentalité pour toutes les familles
- Petite enfance
- Enseignement
  - L'école en transition
  - L'école en santé
  - Confiance et soutien aux acteurs scolaires
  - Cadre scolaire et extrascolaire
- Jeunesse

### Aînés

- Action transversale pour les aînés
- L'aîné et la vie citoyenne
- L'aîné et le lieu de vie
- L'aîné et l'autonomie
- Une mobilité repensée pour les aînés

### Solidarité

- Une commune solidaire
- Une lutte cohérente contre la pauvreté
- Des moyens adaptés pour le CPAS
- Promotion de la santé
  - Garantir l'accessibilité des soins
  - Promouvoir la santé

### Logements

- Intensifier la lutte contre les logements inoccupés ou abandonnés
- Favoriser les habitats innovants
- Développer l'offre de logements publics
- Améliorer le confort et la qualité des logements
- Dames Blanches

### Droits humains et solidarité internationale

- Une commune hospitalière
- Les associations et réseaux actifs sur le territoire de la commune
- Une commune qui garantit l'égalité des chances et le vivre-ensemble
- La Commune, acteur d'information, de sensibilisation et d'éducation

### Économie locale

- Commerces et services de proximité
- Économie locale, sociale et circulaire
- Emploi
- La Commune, employeur local

## **Culture – Animations**

- Une culture empreinte de diversité
- Des lieux de création, d'exposition et d'enseignement
- Une culture accessible
- Culture et Développement durable
- Culture et école
- Une commune européenne ouverte sur le monde

## **Bien-être des animaux**

### **III. Accentuer la participation citoyenne et assurer une gestion responsable**

- Une administration communale au service des habitant.es
- Une gouvernance éthique
- Participation citoyenne
- Gouvernance financière

**I.**

**Garantir un  
environnement durable  
et la poursuite des  
objectifs climatiques**

## Climat et bien-être

Notre commune, via l'action de nos échevin-es et représentant-es, a pris et soutenu de nombreuses initiatives en faveur du développement durable, notamment via l'adoption et la mise en œuvre du Plan Climat. Nous préconisons une transition qui rassemble, créatrice de liens sociaux dans nos quartiers. Une transition vers des modes de production et de consommation tenant compte de l'épuisement des ressources naturelles et de l'impact de nos modes de vie sur la qualité de l'air, le climat, le sol et la biodiversité.

De nombreuses initiatives ont été prises depuis notre participation pour :

- réduire la consommation d'énergie et partager l'énergie (panneaux solaires avec coopérative citoyenne, communauté d'énergie, isolation...),
- donner accès au plus grand nombre à une alimentation goûteuse, locale, bio et de saison (potagers, bio en crèche, à l'école et en maison de repos, groupements d'achats collectifs,...),
- permettre la réutilisation et le partage (« Ressourcerie » avec Les Petits Riens au Recypark, Give-box, donneries...).

Le Plan Climat, adopté en 2023, fixe un cadre pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la commune d'ici 2030. Au-delà de cette réduction, les efforts d'adaptation doivent être poursuivis, pour que notre commune soit résiliente et absorbe les effets à venir du dérèglement climatique. Aujourd'hui, nous souhaitons aller encore plus loin et engager résolument Woluwe-Saint-Pierre dans la transition nécessaire, durable et juste.

### Une transition qui rassemble le plus grand nombre

- Continuer à mettre en œuvre les **200 actions du Plan Climat** pour atteindre 55% de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2005) parmi lesquelles :
  - L'installation d'une chaudière biomasse au Wolu Sports Park (actuellement au mazout)
  - L'ajout de critères durables aux marchés publics,
  - La systématisation de l'approche "îlot de chaleur" et "gestion intégrée des eaux de pluie" dans tous les chantiers,
  - L'alimentation durable dans les écoles,,
  - L'adoption de lignes directrices urbanistiques en matière d'isolation et de performance énergétique, de gestion intégrée des eaux de pluie et de protection de la biodiversité,
  - La mise en place de budgets participatifs communaux pour les actions climat portées par des acteurs du territoire.
- Continuer à **recenser, cartographier et promouvoir** les initiatives locales favorisant la transition et les mentionner dans la brochure d'accueil des nouveaux habitantes et habitants.
- Continuer à implémenter une culture d'entreprise visant des **fonctionnements écoresponsables au sein de toute l'administration communale** : instaurer un système de management environnemental efficace et rigoureux.

- S'assurer que le **budget communal annuel** répond bien aux engagements pris au travers du Plan Climat, sur base notamment de l'analyse de chaque service, comme lors de la préparation du budget 2024.
- Poursuivre l'organisation des « **Midis du climat** » afin de former les employés communaux au concept de transition et aux implications pour leur travail.
- Développer un **lieu spécifique consacré aux activités d'éco-citoyenneté**, et consolider la mise à disposition des terrains et locaux pour les activités liées à la transition, notamment dans les centres de quartier (GASAP, donneries, Repair Cafés, conférences, ateliers...).
- Soutenir et amplifier les initiatives des « **quartiers durables citoyens** » (Prenons le Temps - Joli-Bois, Circul'Air, Chant d'Oiseau Quartier durable, Kelle Kartier, Stockel durable, Oasis du Centre,...).
- Étudier et réaliser un **projet-pilote d'isolation des immeubles d'une rue ou d'un quartier**, dans un objectif de mutualisation des outils et de réalisation d'économies d'échelle.
- Développer davantage les campagnes d'information et de sensibilisation au climat et à l'environnement (écoles, associations, administration communale, habitants...).
- Instaurer un **Prix du Développement Durable** récompensant les meilleures initiatives en matière de développement durable, climat ou environnement à Woluwe-Saint-Pierre.
- Étudier la possibilité de pratiques funéraires moins impactantes en termes d'environnement, notamment l'**humusation**.

## Alimentation durable, goûteuse et accessible

- Généraliser l'**alimentation durable** dans les marchés publics en en faisant **la priorité** : un maximum de produits locaux, de saison, bio ou équitables, minimisant les déchets, les intermédiaires et le transport.
- Poursuivre la politique d'instauration de l'alimentation durable initiée par Ecolo-Groen Woluwe1150. Après l'instauration de cette pratique dans les crèches et les écoles communales, en faire profiter le plus grand nombre : **écoles secondaires, activités extrascolaires, centres de quartier, repas à domicile, maisons de repos**, bars et cafétérias des **centres sportifs, événements communaux et fêtes locales** : boissons et produits locaux, faits maison, en circuits courts, bio, équitables, minimisant les déchets...
- Faire entrer nos crèches et cantines communales dans le réseau Good Food et celui des « Eco-Schools ». Implanter davantage encore cette pratique lors d'événements communaux et de fêtes locales, et **dans les restaurants et concessions communales**, comme ce fut le cas pour l'Auberge des Maïeurs et le bar du Centre culturel : centres de quartier, centres sportifs,...
- Faire évoluer le **marché durable du Chant d'Oiseau** : déployer une **charte** pour mettre la priorité sur les produits bio, de saison, locaux, équitables, et minimisant les déchets.
- Maintenir le caractère durable au nouveau **marché hebdomadaire durable place des Maïeurs**, le « Maïeurs Marché » et continuer les efforts pour faire connaître l'offre et l'étendre.
- Déployer un service de livraison à domicile de « **soupes fraîches et bio** ».
- Prévoir un **accès permanent à l'eau potable du robinet** dans tous les espaces publics (écoles, maison de repos, maison communale, centres sportifs, événements...). Supprimer les distributeurs de soda dans ces mêmes lieux.

- Installer des **fontaines d'eau potable** dans l'espace public, adaptées également pour les animaux.
- Continuer à promouvoir et soutenir **les réseaux de proximité** permettant de disposer régulièrement de produits alimentaires locaux, bio et de saison : paniers bio, groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne tels que GAC, GAS, GASAP, les marchés...
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que des activités favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire.
- Déployer un partenariat avec les commerçants HoReCa pour les aider à mettre de l'**eau du robinet** potentiellement filtrée et/ou gazéifiée à disposition de leurs clients.
- Encourager le recours aux **contenants réutilisables** (achat et vente de produits en vrac).

## Optique « zéro déchets »

- Poursuivre la politique mise en place avec nos échevin-es Ecolo-Groen Woluwe1150 en termes d'économie circulaire :
  - récupération d'objets par Les Petits Riens dans le Recypark du Val des Seigneurs,
  - mise en place de donneries, Give-box, boîtes à livres, frigo communautaire..., en association avec les porteurs de projet locaux.
- Adhérer au réseau « [Zero Waste Cities](#) ».
- Appliquer une politique **zéro déchets**, permettant de limiter la production de déchets et d'emballages au sein de l'administration communale, du CPAS, des asbl paracommunales, des centres de quartier, du Centre culturel, des écoles, ainsi que lors des événements.
- Favoriser l'usage des contenants réutilisables, comme prévu par [Brudalex](#).
- Mettre sur pied un service de **collecte préservante d'encombrants** à domicile, en poursuivant la collaboration entamée avec Bruxelles-Propreté, la [Fédération RESSOURCES](#), et une entreprise d'économie sociale.
- Renforcer le soutien à l'organisation de **Repair Cafés** (mise à disposition de locaux, appel à bénévoles, soutien à la communication...).
- Poursuivre, soutenir et promouvoir davantage encore les initiatives de partage de ressources, d'objets ou de savoir-faire :
  - **bébéthèque** (créée en 2023 au Centre communautaire de Joli-Bois)
  - **bricothèque** (Cité de l'Amitié),
  - **vélothèque / Fietsbieb**
  - **donneries, friperies et Give-box**
  - **services d'échanges locaux (SEL), plateforme de partage de services et d'objets** (type Usitoo, Merciki, Hoplr...),
- Faire appel au **réseau de « seconde main »** et à l'économie circulaire **pour les achats publics** (mobilier, cafétéria...).
- Faire appel aux entreprises d'économie sociale et circulaire pour **récupérer les matériaux** lors de projets de rénovation de nos infrastructures (Opalis, Rotor...).

### *Favoriser le recyclage*

- Continuer à développer le réseau de **composts collectifs** et encourager le compostage individuel (réseau des maîtres composteurs, prime ou achat groupé, formations...).
- Favoriser le **tri des matières organiques** spécifiques aux collectivités (crèches, écoles, maisons de repos) et aux commerces, en particulier dans le secteur HoReCa.
- Poursuivre la mise en place du « mésocompost » afin de **valoriser localement et centralement les déchets verts** (broyats/feuilles mortes issus des services communaux).
- Poursuivre la **collecte des déchets organiques** produits par les crèches et cantines communales afin de les valoriser en compost (compost hybride).
- Accorder une prime communale à l'utilisation de **langes lavables** et continuer à encourager les crèches et les maisons de repos à les utiliser.
- Garantir et faciliter l'utilisation de **sacs et contenants réutilisables** sur les marchés et dans les commerces.
- Prévoir **des poubelles sélectives sur les places et lieux publics** ainsi que lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et y privilégier des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.
- Densifier et renouveler le réseau de **bulles à verre et textiles** ([label Solid'R](#)).
- Maintenir la **taxe sur les imprimés publicitaires** distribués en toutes-boîtes et la renforcer pour les publicités emballées dans du plastique.
- Offrir la possibilité de choisir entre une version papier ou électronique du **Wolumag**.

### *Sensibiliser et impliquer les habitants et les acteurs du territoire*

- Sensibiliser la population à la **thématique « zéro déchet »**, soutenir les acteurs locaux qui mettent en place des initiatives qui vont dans ce sens (écoles, commerces, centres de quartier...) et encourager les habitant.e.s à la réduction des emballages et à la réutilisation d'objets.
- **Organiser des formations et ateliers** pour encourager une **consommation responsable** et la (ré)appropriation de **savoir-faire** : désencombrement, zéro déchet, récupération, partage, transformation, « do it yourself » (DIY)...

### *Agriculture urbaine*

- Poursuivre et accompagner l'aménagement du **champ des Dames Blanches** en vue d'y développer du maraîchage et la ferme urbaine.
- Faciliter l'installation de **poulaillers** dans les jardins des écoles, les parcs et espaces publics.
- Inciter les habitant-es à cultiver dans leurs jardins ou sur leurs terrasses et façades.
- Identifier les lieux où de nouveaux **potagers** et **vergers** publics peuvent encore être créés, et où des arbres et arbustes fruitiers peuvent être plantés.
- Stimuler la production alimentaire via la plantation de fruitiers, petits fruitiers ou herbes aromatiques.
- Organiser et favoriser les **récoltes** et **cueillettes**, en partenariat avec des associations locales et de type « FruitCollect ».

- Organiser à Woluwe-Saint-Pierre **une action de presse collective pour faire du jus de pomme** et soutenir les initiatives permettant la transformation des ressources alimentaires locales.

## Transition énergétique

Économiser l'énergie, c'est vital pour la planète... et bon pour le portefeuille ! C'est vrai pour la commune comme pour les particuliers. Les économies d'énergie contribuent en outre activement à la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement tout en favorisant notre indépendance énergétique.

La commune de Woluwe-Saint-Pierre doit montrer l'exemple. L'action des échevin-es Ecolo-Groen Woluwe1150 au sein du Collège a permis de réduire la consommation énergétique des bâtiments qu'elle gère de près de 30% par rapport à 2007, avec comme effet une diminution de 36% des émissions de CO<sub>2</sub> sur la même période.

Nous voulons continuer à concrétiser une vision énergétique ambitieuse et responsable !

### *Gérer durablement l'énergie des bâtiments de la commune et de ses entités*

- Mettre en œuvre le Plan Climat afin de tendre vers la neutralité carbone des bâtiments publics à l'horizon 2040.
- Maintenir la **fonction de « responsable énergie »** au sein de l'administration communale, véritable fer de lance de la mise en œuvre de la politique énergétique communale, et garant de la tenue à jour d'une comptabilité énergétique efficace.
- Renforcer cette cellule d'une **personne chargée de la sensibilisation et de l'information aux citoyens**, en partenariat avec le service Environnement - Développement Durable et le guichet de l'urbanisme.
- Poursuivre le **plan local d'action pour la gestion énergétique** (parc immobilier, charroi, plan déplacement d'entreprise...), et y intégrer une vision territoriale, impliquant les habitants, les entreprises, les établissements scolaires, etc.
- Améliorer de manière continue la **gestion de l'énergie dans toutes les infrastructures communales** et paracommunales (écoles, centres de quartier, etc.) :
  - utilisation rationnelle de l'énergie (température appropriée, régulation à distance, chasse aux gaspillages...),
  - amélioration de l'efficacité énergétique (ampoules économiques LED, isolation, rénovation des chaudières...),
  - décarbonisation du parc (pompes à chaleur, géothermie, biomasse issue des tailles d'entretien de l'espace public...).
- Développer un **premier réseau de chaleur** sur la commune autour du site de Sportcity, sur base de l'étude en cours de réalisation.
- Désigner un **réfèrent énergie pour chaque bâtiment** communal, chargé de lutter contre les gaspillages, de détecter les anomalies, de relever régulièrement les consommations d'eau et d'énergie, de sensibiliser les utilisateurs, etc.
- Poursuivre la **reconstruction durable** des écoles maternelles **Joli-Bois et Mooi-Bos**.

- Assurer une veille de toutes les énergies renouvelables applicables aux bâtiments et sites communaux et privilégier leur utilisation chaque fois que c'est techniquement possible et pertinent, en faisant appel, lorsque l'investissement public fait défaut, à des coopératives citoyennes de production d'énergie.
- Poursuivre la **rénovation écologique du parc immobilier communal**, comme opportunité d'amélioration des performances énergétiques et du confort (choix des éco-matériaux de préférence locaux, économie circulaire...).
- Poursuivre le recours à des **fournisseurs d'électricité verte**, notamment via les achats groupés régionaux ou intercommunaux (Interfin), plus économiques et offrant un niveau équivalent de service.
- Poursuivre la mise en pratique d'un **éclairage public** économe, modulé et « intelligent », en collaboration avec Sibelga.
- Démultiplier les équipements de **recupération d'eau de pluie** :
  - les intégrer dans toute rénovation et construction communale (toilettes, lessiveuses, arrosage...),
  - déployer des réserves d'eau de pluie pour potagers collectifs et « Incroyables comestibles » (investissements publics sur descentes d'eau privées...).
- Poursuivre l'évolution de la **flotte des véhicules communaux**.

#### *Favoriser l'implication des habitants et de tous les acteurs du territoire*

- Encourager tout **projet innovant en matière énergétique** (coopératives citoyennes de production d'énergie, petite centrale de biogaz à partir des composts...).
- Soutenir la création de **coopératives énergétiques locales et citoyennes** pour réaliser des investissements dans la transition.
- Mener des **actions d'information**, de sensibilisation, de partage d'expérience et d'accompagnement à destination des habitant·e-s, associations et entreprises de la commune qui contribuent aux économies d'énergie, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'utilisation d'énergies renouvelables (rendez-vous énergie, visites des infrastructures, actions grands immeubles, partages d'expérience entre acteurs, relais d'information sur les achats groupés...).
- Démultiplier les **partages d'énergie** :
  - Partant de l'expérience positive de StockelSun dans laquelle la commune partage son énergie, promouvoir le développement de partage d'énergie, comme les **communautés d'énergie** et le partage de **pair à pair**, c'est-à-dire des voisins/entreprises/pouvoirs publics rassemblés autour de moyen(s) de production d'énergie qui s'organisent pour **autoconsommer collectivement** le maximum de leur production et pour réduire leur consommation.
  - Encourager ce développement dans les ensembles de logements sociaux.
- Soutenir les commerçants en vue d'améliorer les performances énergétiques de leurs locaux :
  - renforcer les collaborations avec l'UCM pour les audits gratuits d'énergie et d'éclairage,
  - lancer une campagne positive incitant fortement les commerçants à **fermer la porte de leur magasin en période hivernale**,
  - **trouver des alternatives aux chaufferettes extérieures**,

- **éteindre les locaux, enseignes et vitrines entre minuit et 6h du matin.**
- Améliorer l'aide aux habitants en **situation de précarité énergétique** via le service Énergie du CPAS.
- Faire connaître toute initiative permettant de dégager des aides publiques visant à augmenter la performance énergétique des bâtiments ou visant à offrir aux habitant-e-s un **accompagnement en matière d'énergie** : audit énergétique, services offerts par [Homegrade](#).
- Faire connaître et renforcer considérablement la **prime communale à l'isolation et la rénovation écologique**.

## Quartiers résilients et agréables

La Commune joue un rôle essentiel dans l'aménagement et l'entretien de notre **cadre de vie**. Protéger notre environnement, c'est l'ADN des écologistes. Notre commune verte a la chance de disposer d'un riche patrimoine naturel, de la Forêt de Soignes à la vallée de la Woluwe, en passant par les nombreux parcs et jardins, privés et publics.

**Nous voulons continuer à le préserver, le valoriser et le partager ainsi que préserver la biodiversité qui est également un enjeu essentiel et désormais mondialement reconnu.**

Nous avons supprimé le recours aux pesticides chimiques, « commune zéro pesticide », planté des milliers d'arbres, mis en place des prairies fleuries, encouragé et soutenu la verdurisation des quartiers par les habitant-es, déployé des actions de préservation des espèces (hirondelles, martinets, faucon pèlerin...), soutenu les potagers collectifs. **Nous voulons aller plus loin.**

La **propreté** de l'espace public ainsi que son aménagement contribuent aussi grandement à un cadre de vie de qualité. Nous le voulons agréable, propre et convivial, pour assurer un maximum de bien-être pour toutes et tous. Notre objectif est de garantir un aménagement du territoire harmonieux et respectueux de l'environnement, en **maintenant la qualité des espaces verts et en préservant la qualité de vie et la convivialité dans les quartiers.**

### Espaces verts, nature et biodiversité

#### *Consolider et intensifier les pratiques de gestion écologique des espaces verts*

- Garantir les méthodes de **gestion des espaces verts les plus respectueuses de la nature** : zéro pesticide, **prairies fleuries** favorables aux abeilles et insectes, fauchage tardif, tontes de taille différentes avec respect des saisons et du calendrier de la nature, ce qui permet d'être plus en adéquation avec le climat et ses évolutions.
- Continuer à faire de notre cimetière communal un « **Cimetière Nature** », en y favorisant le développement de la nature et de la biodiversité, et de pratiques à la fois écologiques et esthétiques pour ce lieu de recueillement. Les chemins en dolomie remplacés ces dernières années par de l'herbe sont une réussite et rendent les lieux beaucoup plus agréables.
- Examiner la possibilité de recourir en certains lieux à l'**éco-pâturage**, qui consiste à faire paître des animaux dans un espace vert pour en assurer l'entretien : moutons, ânes, oies...
- Examiner et mettre en œuvre des **alternatives aux souffleuses** pour le ramassage des feuilles dans l'espace public, qui génèrent pollution et nuisances sonores. Poursuivre le remplacement des souffleuses thermiques par des souffleuses électriques moins polluantes et moins impactantes au niveau sonore. Et poursuivre la mise en place de pratiques alternatives.
- Organiser des **campagnes d'information et de sensibilisation** sur les techniques d'entretien des jardins respectueuses de l'environnement, notamment via le **Réseau Nature de Natagora** et la campagne « en mai, tonte à l'arrêt ».
- Intensifier la sensibilisation aux « **belles de ma rue** » (végétation et fleurs sauvages), pour les habitants comme pour le personnel communal : promenades guidées, brochure...
- Intensifier la **lutte contre les espèces végétales invasives** (ex. renouée du Japon, berce du Caucase,...) : sensibilisation et formation. Entamer une transition pour ne plus planter de plantes envahissantes préoccupantes, comme le laurier-cerise.

- Étendre le Réseau Nature de Natagora à d'autres espaces verts communaux, à l'instar du projet mené au Parc Crousse.
- Poursuivre la mise en place d'une stratégie de **lutte contre le frelon asiatique**, en partenariat avec les différents acteurs et collectifs citoyens.

#### *Défendre notre patrimoine arboré et le soigner*

- Établir une « **Charte de l'arbre** » d'envergure, comme à Lyon, visant à adopter et appliquer des principes de gestion, protection, soins, plantation, sensibilisation et information, et impliquant le personnel communal et les citoyen-ne-s.
- Maintenir la présence d'une **personne de référence « arbres »** au sein du service Environnement. Continuer à examiner méticuleusement chaque demande de permis d'abattage d'arbres, pour n'y avoir lieu qu'en dernier recours. Renforcer les mesures de replantation en cas d'octroi.
- Privilégier la plantation d'**arbres à fleurs, à fruits ou d'essences indigènes** le long des voiries. Là où c'est possible, planter des **arbres fruitiers**, dans un double objectif d'agriculture urbaine et de nourrissage de la faune sauvage.
- Prévoir quelques espaces publics pour permettre le développement d'**arbres majestueux**.
- Finaliser le **plan canopée** et assurer sa mise en œuvre, afin d'avoir un inventaire complet du patrimoine arboré de la commune pour protéger les arbres existants et augmenter, à terme, leur nombre.
- Maintenir la **concertation avec les riverains**, en amont des décisions urbanistiques et des travaux de voirie, lors du remplacement ou de l'implantation de nouveaux arbres en voirie (choix de l'essence, lieux d'implantation ...).
- Porter attention à et protéger les vues et les lignes d'horizon de nos rues créées par les arbres.
- Poursuivre l'évolution des plantations en « **pieds d'arbres** » dans un souci esthétique, de propreté et écologique (couvre-sols, fleurs), comme réalisé avenue Charles Thielemans par exemple.

#### *Fleurir, végétaliser et embellir les rues et les quartiers*

- Poursuivre l'évolution et l'entretien des **espaces fleuris et vasques** qui embellissent la commune, en privilégiant des **variétés mellifères, indigènes, de pleine terre et favorables à la biodiversité**. Les faire évoluer en veillant à limiter les besoins en arrosage.
- Soutenir activement le **verdissement des façades et jardinets privés**, notamment en continuant à faire connaître le « permis de végétaliser », qui prévoit le retrait d'une ou deux dalles de trottoir par la Commune pour pouvoir installer une plante grimpante.
- Soutenir activement le développement des toitures et façades végétalisées.

#### *Protéger, renforcer et soutenir la faune sauvage*

- Renforcer les capacités d'**accueil de la biodiversité** dans la commune (**nichoirs** à insectes, à oiseaux, complexification des milieux).
- Soutenir les **associations** actives dans ce domaine (Natagora, Aves, Natura Woluwe, quartiers durables...) et intensifier les collaborations (hirondelles et martinets, moineaux, batraciens, faucon pèlerin...).
- Développer des **actions de sensibilisation** visant à encourager les citoyen-ne-s à prendre des mesures concrètes de protection : espèce locale à protéger, parrainage d'arbres nichoirs...

- Renforcer les principes urbanistiques pour **faciliter la libre circulation de la faune sauvage** à travers les quartiers : haies, grilles, portails, clôtures, délimitations de parcelles....
- Organiser des campagnes d'information sur les **risques** inhérents au **nourrissage des renards et de certaines espèces d'oiseaux** en surnombre, afin de préserver leur bien-être, éviter leur prolifération ainsi que celle des rats.

#### *Associer activement les habitant-es à la verdurisation des rues et des quartiers*

- Faire connaître au plus grand nombre le « **permis de végétaliser** », qui permet aux citoyens d'embellir sur base volontaire leur façade et les espaces publics près de chez eux.
- Pérenniser, au sein du service communal des Espaces verts, le « **conseiller nature et agriculture urbaine** » pour accompagner les citoyen-ne-s, les associations, les écoles, dans les démarches de verdurisation et d'agriculture urbaine : incroyables comestibles, potagers, fleurissement, micro-forêt, compost, plantations, appels à projets...
- Développer davantage de **composts, vergers et potagers collectifs et de quartier**, avec les associations impliquées, notamment par le soutien logistique et la mise à disposition de terrains communaux.
- Poursuivre les **distributions et achats groupés d'arbres et arbustes**, notamment fruitiers, pour les habitants, avec des partenaires associatifs.

## Propreté publique

#### *Assurer des quartiers propres et agréables*

- Pérenniser le **service Propreté** créé sous la mandature 2018-2024 au sein de l'administration, pour poursuivre la mise en œuvre des actions et de la stratégie propreté axée sur quatre volets : **prévention**, lutte contre les **incivilités**, **nettoyage** des quartiers et **implication citoyenne**.
- Continuer à focaliser les actions sur les points noirs identifiés en matière de propreté publique, en concertation avec les habitants et les acteurs des quartiers.
- Optimiser les tournées de ramassage des poubelles publiques selon l'audit réalisé (type de véhicule, localisation des poubelles...).
- Poursuivre les efforts réalisés dans le cadre de la **lutte contre les incivilités** (déjections canines, dépôts clandestins et abandon de canettes, papiers et mégots en rue, sortie des poubelles en dehors des horaires autorisés).
- Pérenniser l'utilisation rendue obligatoire d'une **poubelle rigide** pour la sortie des sacs tout-venants en rue, qui contribue à diminuer les sacs déchiquetés et améliore la propreté en rue.
- Sensibiliser à la réduction des déchets et des emballages (zéro déchet) et du gaspillage alimentaire.
- Davantage faire connaître le **service communal de nettoyage des graffitis** sur les propriétés publiques et privées.
- Veiller à ce que les commerces n'utilisent pas les trottoirs comme zone de stockage.

#### *Impliquer pleinement les habitant-es et les acteurs des quartiers*

- Continuer l'organisation d'opérations collectives de **nettoyage** dans les quartiers : action de ramassage « World Cleanup Day », concours du « balai d'or », « plogging » (ramassage en courant), en mettant à disposition le matériel acquis (chasubles, pinces). Y associer pleinement les écoles, les mouvements de jeunesse, les entreprises, les commerçant-e-s.

- Mettre en place un réseau d'**Ambassadeurs de la Propreté**, bénévoles qui s'impliquent concrètement comme relais entre leur quartier et le service Propreté de l'administration communale dans la lignée du projet mis en place par Bruxelles-propreté.

#### *Développer des infrastructures et services qui facilitent le tri et l'évacuation des déchets*

- Installer en voirie des **poubelles enterrées de quartier** (type Molok) pour pouvoir y apporter ses déchets ménagers triés.
- Continuer le remplacement des bulles à verre et à vêtements de surface par des **bulles à verre et à vêtements enterrés** pour limiter les nuisances sonores et veiller à leur accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.
- Renforcer le **réseau de bulles à vêtements** label « Solid'R » dans certains quartiers (ex. Centre - Maieurs).
- Pérenniser l'organisation des **"Recyparks mobiles" dans tous les quartiers**, plusieurs fois par an, avec un espace pour le don des objets encore en bon état (Petits Riens / donnerie).
- Revoir, avec les autorités régionales, les **horaires des camions de Bruxelles-Propreté**, pour permettre de sortir les poubelles le matin avant la collecte. Défendre auprès des autorités régionales des horaires de collecte qui permettraient de sortir les poubelles le matin jusqu'à 8h, à tout le moins pour les sacs organiques et les déchets tout-venant (sac blancs), pour éviter les sacs éventrés la nuit et limiter les nuisances sonores.

#### *Donner accès à des toilettes publiques*

- Systématiser l'aménagement de **toilettes publiques** dans les espaces verts et les aires de jeux, comme celle de la plaine de jeux des Dames Blanches.
- Rendre accessibles au public, pendant leurs heures d'ouverture, les **toilettes publiques** des centres sportifs, des bibliothèques, du centre culturel et des centres de quartier et prévoir une signalisation qui les fait connaître au public.
- Créer des partenariats avec les **commerçants qui disposent de toilettes** pour les rendre accessibles au public moyennant une indemnité pour les frais de fonctionnement.
- Créer un **logo « toilettes accessibles au public »**. Une formule « win-win » car elle générerait plus de passage dans les commerces concernés.

## Sécurité publique et routière

- Élaborer un **plan de sécurité par quartier**. Ce plan sera préparé de manière concertée et avec tous les acteurs pertinents de chaque quartier (écoles, commerçants, associations, conseillers communaux, assistants en matière de prévention...). Chaque plan sera réévalué annuellement et l'ensemble des plans de sécurité déterminera les priorités de la Zone de Police Montgomery.
- Améliorer la sécurité de l'espace public par un **éclairage public intelligent**, par une lutte contre le stationnement illégal et la vitesse excessive.
- Permettre aux habitants de solliciter le placement d'un **radar mobile préventif** dans leur rue.
- **Poursuivre la lutte contre les incivilités** (dépôts de déchets clandestins, vandalisme, mégots de cigarette, déjections canines) à la fois en les prévenant, en menant des campagnes de sensibilisation et en les poursuivant par des amendes administratives si nécessaire.

- Faire connaître le service de surveillance policière pour **éviter les cambriolages** pendant les périodes de vacances.
- Renforcer la présence policière et les équipes de prévention aux **abords des écoles** aux heures de dépôt des enfants pour éviter les incivilités de la route et les accidents entre les usagers venant en voiture et les modes actifs (piétons, cyclistes...).
- Travailler à l'amélioration de la visibilité des traversées piétonnes et sur la sécurisation des itinéraires piétons importants (proche des commerces, des centres sportifs, des maisons de repos, des écoles...).
- Mener des actions coordonnées envers une série de publics spécifiques :
  - Les usagers des transports en commun, à travers une collaboration renforcée entre les agents de la STIB, la police et les gardiens de la paix.
  - Les personnes en situation de mendicité en renforçant un travail social au niveau de la commune, avec l'aide de PAJ, du CPAS et de la Croix-Rouge.
  - Les enfants des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires de toutes les écoles.
  - Les commerçants en facilitant notamment l'accès au système « TélèPolice » qui leur permet d'être reliés à un commissariat en cas d'incident, en les informant sur la législation en matière de sécurisation de leurs locaux ainsi qu'en organisant des formations sur le sujet.
  - Les plus jeunes : en réservant par exemple des cours de récréation ou certaines rues aux jeux d'enfants pendant les soirées, week-ends ou périodes de vacances.
- **Supprimer les panneaux publicitaires de l'espace public**, pour améliorer la qualité visuelle des quartiers et augmenter la sécurité en rue, à l'image d'autres villes (Grenoble). Concrètement, supprimer prioritairement ceux qui sont installés à des endroits contraires au code de la voie publique, et examiner comment éviter de renouveler les contrats des panneaux publicitaires liés à la STIB et à Villo (ClearChannel / JC Decaux) en collaboration avec la Région.

## Lutte contre les nuisances sonores et environnementales

Ecolo-Groen Woluwe1150 entend poursuivre et intensifier **les actions contre les nuisances sonores et environnementales ainsi que celles visant à protéger la santé.**

Chaque citoyen a droit à un environnement sain contribuant à notre bonne santé. A Woluwe-Saint-Pierre nous pouvons jouir d'un environnement de qualité qui malheureusement n'est pas exempt de la pollution sonore, chimique et environnementale. Les nuisances ont un impact sur notre qualité de vie, sur notre bien-être aussi bien au niveau physique, mental, social qu'économique (problèmes de concentration, de sommeil, du stress, de l'hypertension, des allergies, des perturbations endocriniennes, impact financier).

Parce que l'espace dans lequel nous vivons est un élément déterminant pour notre santé, **nous voulons continuer à promouvoir, soutenir toutes les initiatives visant à lutter et réduire les nuisances sonores, chimiques et environnementales** : isolation sonore, verdurisation des abords de voiries, des voies de tram, des cours de récréation dans les écoles, prévoir des espaces de silence là où c'est nécessaire, informer les citoyens sur les démarches et procédures à engager en cas de plainte pour nuisance ainsi que sur les personnes et les services de contact dans la commune et la zone de police Montgomery...

- Établir un cadastre et faire un inventaire **des zones prioritaires** en matière de réduction de bruit (zones d'habitat, de repos...).
- Gérer la circulation routière de manière intelligente et positive : itinéraires pour poids lourds et bus scolaires, **revêtement silencieux** des sols aux endroits sensibles, respect de la zone 30, mesures en cas de pics de pollution...

- **Limiter définitivement les nuisances sonores et de mobilité du Parc à Conteneurs (Recypark)**, géré par Bruxelles-Propreté. En faire un modèle d'intégration urbaine par l'amélioration de son aménagement et de son esthétique.
- Intégrer les enjeux liés à la réduction du bruit dans les clauses des permis d'environnement et d'urbanisme, dans la gestion des voiries, ainsi que lors des projets d'aménagement du territoire, d'aménagement de voiries ou d'achat de véhicules et de matériel par la Commune.
- Renforcer la sensibilisation au respect du règlement de police et de l'Ordonnance Nature, qui interdisent la taille et l'élagage à l'aide d'engins motorisés d'avril à août ainsi que le dimanche.

### *Poursuivre activement une lutte contre le survol aérien abusif*

Bien que beaucoup d'initiatives aient été prises de la Commune jusqu'au Fédéral (taxe d'embarquement, redevances variables, expérimentation « +vite +haut, +longtemps + haut », montées et descentes continues, proposition d'interdiction des vols de nuit et des sauts de puce, publication de l'étude d'incidences ENVISA, organisation des états généraux), force est de constater que sur le terrain les effets bénéfiques ne se font que trop peu ressentir car bloqué par les autres partis francophones et néerlandophones au Gouvernement fédéral.

- Nous continuerons à intervenir auprès des autorités régionales, fédérales et européennes pour :
  - Exiger la **fin des vols de nuit** et l'instauration de la « **nuit européenne** » de **22h à 7h**.
  - Exiger la création d'un **organe de contrôle totalement neutre et indépendant** qui puisse poursuivre et sanctionner toutes les infractions constatées, sans aucune intervention d'aucun gouvernement.
  - Exiger l'**application stricte de l'« arrêté bruit »** et la collecte effective des amendes auprès des compagnies aériennes.
  - Demander le respect plein et entier de toutes les **décisions en justice** relatives au survol de la Région bruxelloise et de sa périphérie.
  - Intensifier la **lutte contre l'utilisation illégale et abusive de la piste 01** (atterrissages), qui ne devrait être utilisée que comme piste de secours (application stricte des normes de vent).
  - Demander une diminution substantielle des décollages de la piste 25R (virage gauche).
  - Solliciter un **recul de la piste 25L**.
  - Appuyer la suppression des vols en dessous de 2.000 m d'altitude.
  - Solliciter l'interdiction de survol de zones densément peuplées.
  - **Spécialiser Bruxelles-National en un aéroport urbain** : demander une répartition du trafic aérien entre les différents aéroports belges en favorisant la spécialisation de ceux-ci (passagers ordinaires à Bruxelles-National, low-cost à Charleroi, fret à Bierset, etc.).
  - Requérir une modification équitable de la politique fiscale et des incitants (taxation du kérosène, T.V.A. sur les vols internationaux...) pour favoriser notamment les moyens de transport alternatifs comme le train.
  - Demander que l'on agisse enfin de manière efficace contre les risques pour la santé liés au survol aérien (bruit, stress, émission de particules fines...).
  - Demander la **transparence totale de toutes les informations** et la mise à disposition publique, afin que les communes, riverains et associations de riverains concernés puissent à tout moment disposer des bonnes informations sur les conditions météorologiques relatives à l'utilisation des pistes et des vols.

- Approfondir l'étroite **collaboration entre la Commune et les associations de défense des riverains** et maintenir les soutiens financiers.
- Entreprendre toute action en justice requise visant à diminuer le survol abusif de nos quartiers.

## Gestion de l'eau et actions contre les inondations

- Limiter drastiquement l'imperméabilisation des sols et favoriser les bonnes pratiques de l'**utilisation des eaux de pluie** : encourager le placement ou la réhabilitation de citernes de rétention et de récupération, encourager la réutilisation des eaux de pluie dans les immeubles ou pour les activités locales : WC, nettoyage, arrosage, etc.
- Veiller à maintenir et rétablir la perméabilité des zones non bâties (**jardinets**, intérieurs d'îlot, **zones de recul**, trottoirs, parking, stationnement en voirie, etc.) par l'**utilisation de matériaux perméables** (dalles-gazon, dalles-graviers, pavés drainants), afin de favoriser la vie dans les sols et l'absorption des eaux de pluie.
- Résoudre le problème des zones régulièrement inondées ou inondables avec tous les pouvoirs et acteurs concernés, notamment au travers des actions suivantes :
  - **Initier une concertation** avec les communes concernées par le même bassin versant en vue d'adopter un règlement d'urbanisme commun en matière de gestion des eaux pluviales.
  - **Systématiser** l'usage de **pavés drainants** pour les places de stationnement en voirie.
  - **Augmenter** la surface de **zones enherbées** lors de tout chantier de voirie/trottoirs.
  - **Favoriser l'infiltration** in situ des eaux de pluie collectées au lieu de les rejeter à l'égout (noues, mares, puits-perdus, fossés drainants, zones enherbées...).
  - **Prévoir**, à défaut d'infiltration in situ, l'installation de **dispositifs de temporisation** du rejet des eaux pluviales d'une capacité limitée (mini-bassins d'orage).
  - Prévoir des **réseaux d'égouts séparatifs eaux usées/eaux de pluie** afin de diriger les eaux de pluie vers les cours d'eau et zones humides.

## Mesurer et améliorer la qualité de l'air

- Mettre en place des nouvelles « **rues scolaires** » : **rues piétonnes temporaires** aux abords des écoles en début et fin de journée de cours, comme c'est le cas à l'école du Chant d' Oiseau.
- Poursuivre et amplifier la **campagne de sensibilisation « moteurs à l'arrêt »**, en partenariat avec les Gardiens de la Paix et les écoles : brochures, panneaux de signalisation, formation des agents de prévention, des équipes scolaires, des associations de parents.
- Organiser, en partenariat entre le service Mobilité, l'équipe scolaire et l'association des parents, une campagne de sensibilisation : déplacements à pied et à vélo, zones « kiss&ride » et « kiss&bike », moteurs à l'arrêt, parkings plus éloignés.
- Augmenter le nombre de **capteurs pour mesurer la pollution** et **établir un cadastre de la qualité de l'air** spécifique à Woluwe-Saint-Pierre.

## Mobilité

Si la mobilité relève de nos actes quotidiens, celle-ci est aujourd'hui de plus en plus complexe à organiser pour répondre à l'ensemble des besoins en mobilité mais également pour faire face à son impact sur la congestion de l'espace public, l'environnement et le cadre de vie. Beaucoup reste à faire pour organiser la mobilité partagée à Woluwe-Saint-Pierre. Une mobilité qui évolue vers des modes de déplacement efficaces, plus propres, respectueux de l'environnement, accessibles et sécurisés à toutes et tous, des plus jeunes au plus âgés. Une organisation de la mobilité qui améliore la vie quotidienne, la qualité de l'espace public et sa fonction paysagère.

### Intermodalité

#### *Rééquilibrer le partage de l'espace public*

- Évaluer, mettre à jour si nécessaire, puis mettre en œuvre le **Plan Communal de Mobilité**
- **Rééquilibrer les investissements** au bénéfice des déplacements alternatifs à la voiture individuelle (marche à pied, vélos et voitures partagées...).
- Encourager dans chaque quartier une certaine mixité des fonctions (commerces, services de santé, garderie...) afin de **réduire les besoins en mobilité** ou permettre les déplacements courts.
- Favoriser une mobilité de réseau qui permet un **transfert modal de la voiture vers les modes de transport durables**. Développer des « hubs » vélos - tram – bus - métro en commençant par finaliser celui de Stockel.
- Développer des plans de circulations en partenariat avec la Région, afin de permettre une meilleure circulation des modes actifs au sein des quartiers.
- Créer des zones de stationnement spécifiques pour les voitures partagées entre voisins.
- Assurer la mise en place de **bornes de recharge** des véhicules électriques.
- Développer des « **rues scolaires** » : **rues piétonnières temporaires** aux abords des écoles, en début et fin de cours, comme par exemple à l'école du chant d'oiseau.
- Multiplier les expériences positives de **rues et d'espaces partagés** tels que « woonerf », zone résidentielle favorisant la fonction habitat à la circulation, comme le vieux quartier de Joli-Bois, en concertation avec les riverains et les commerçants :
  - le quartier du Centre (**place des Maïeurs** et alentours)
  - le vieux quartier du Chant d'Oiseau (**Bouvreuils**)
  - le **quartier Kelle**, dans la lignée du projet en cours de co-construction avec les habitant.es
- Faire de la **place Dumon** une vraie place communale dynamique, verte, piétonne, accueillante, avec des arbres, des terrasses, des jeux pour enfants et des emplacements vélos aussi ! Un vrai lieu de rencontres entre citoyen·ne·s !
- Promouvoir des **plans de mobilité des entreprises** qui favorisent l'utilisation des transports en commun et la mobilité active (parking vélo sécurisé, vestiaires, flexibilité horaires...) ; ceux-ci sont déjà obligatoires pour les entreprises de plus de 100 employés.

- Avoir une attention particulière aux pôles générateurs de déplacements, qui attirent en particulier des familles, pour favoriser les modes actifs et sécuriser les abords des écoles, de Sportcity, des bibliothèques...
- Favoriser partout où c'est possible le **parking hors voirie** notamment à la place Dumon où les comptages montrent une sous-utilisation de l'Interparking au Stockel Square.
- Revoir l'aménagement des trottoirs et de la **piste cyclable de l'avenue Parmentier**, en ce compris l'alignement d'arbres, pour assurer la visibilité et la sécurité de tous les usagers, et compléter les traversées cyclo-piétonnes manquantes.
- Créer une piste cyclable en site propre avenue des Frères Legrain.
- Éviter au maximum le **trafic de transit** dans les quartiers résidentiels ou proche des abords d'écoles, centres sportifs, en le maintenant sur les grands axes, avec des plans de circulation.
- Mieux aménager et sécuriser les **abords des écoles, académies, centres sportifs...** au bénéfice des piétons, cyclistes et déplacements collectifs (covoiturage).
- Imposer, lors de **chantiers**, la mise en place d'une signalisation et une circulation correcte pour tous : voitures, piétons et cyclistes, y inclus les PMR.

#### *Impliquer les acteurs de l'école*

- Sensibiliser aux alternatives en matière de mobilité, notamment au **covoiturage en collaboration avec les parents**.
- Organiser et piloter des **plans de déplacements scolaires** dans les écoles communales et inciter les écoles d'autres réseaux à en faire autant.
- Promouvoir une mobilité alternative qui garantit **la sécurité des élèves** (maintenir et renforcer les rangs scolaires à vélo, aires de « kiss&bike »...).
- Recourir aux **formations spécifiques des élèves** tant dans l'enseignement fondamental (brevet cycliste, par exemple) que dans l'enseignement secondaire (attirer leur attention sur la vigilance à maintenir lorsqu'on se déplace à pied ou à vélo avec un casque ou des écouteurs).
- Mettre en place une coordination entre écoles d'un même « campus » afin que tous les élèves ne commencent pas à la même heure.

#### *Fluidifier les accès aux services et commerces*

- **Garantir l'accessibilité multimodale** de l'ensemble des quartiers commerçants de la commune. Une attention particulière sur les dessertes de bus actuellement insuffisantes le soir, le week-end et les jours fériés.
- Mettre en place un **système de rotation des véhicules** plus élevé en veillant à assurer le stationnement des clients en priorité et en luttant contre les voitures-ventouses.
- **Faciliter l'approvisionnement des commerces** en prévoyant des zones de livraison en suffisance, avec accès réglementé dans le temps et dans l'espace et contrôle sévère du respect de leur usage.

## Piétons

### *Faciliter la vie des piétons*

- Développer un réseau piéton en veillant à un **maillage suffisant**, notamment lors des **traversées des grands axes** et mettre en valeur tous les raccourcis piétons, en prenant soin de ces sentiers et venelles et en y mettant de la signalisation aussi.
- **“Plan Piétons”** : Mettre en œuvre le Plan d’accessibilité de la voirie et de l’espace public (PAVE) : Accélérer l’amélioration de la **qualité des trottoirs** (largeur, revêtement, abaissement des bordures) en facilitant l’accès aux personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, poussettes, aînés, vélos d’enfant...). Veiller en ce sens à l’amélioration des trottoirs entre les maisons de retraite et les pôles d’activités (commerces, bibliothèques...).
- S'appuyer sur les habitants pour établir des plans de surveillance et de révision régulière des trottoirs.
- Pérenniser la **fermeture des rues au trafic automobile** dans le **parc de Woluwe**, pour assurer la sécurité des piétons, des promeneurs et des sportifs.
- Mettre en place une fermeture flexible et temporaire au **trafic automobile devant la buvette des Etangs Mellaerts**, pour la sécurité des nombreux enfants et promeneurs.
- Veiller à une **taille des haies** et des arbres qui favorise la mobilité piétonne.
- Veiller au déneigement des trottoirs en période hivernale.
- Lutter contre l'encombrement des trottoirs par du mobilier urbain ou par les poubelles lors des jours de ramassage. Développer des “dropzones” en dehors des circulations piétonnes, pour éviter les trottinettes et vélos dans le chemin.
- Installer des bancs sur les itinéraires piétons.

### *Aménager l'espace pour les personnes à mobilité réduite (PMR)*

- Intégrer l'**accessibilité des personnes à mobilité réduite (voiturette, déambulateur, poussette, vélos d'enfants...)** dans tous les aménagements de l’espace public et des bâtiments communaux ainsi que lors des événements et animations.
- Apporter **une aide aux commerçants en cas de transformations** destinées à rendre leur commerce accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Veiller lors de la réfection des trottoirs à assurer leur accessibilité et à prévoir des largeurs suffisantes.
- Proposer **des formations** sur les réalités rencontrées par les personnes à mobilité réduite **aux policiers et aux services communaux** (Urbanisme, Travaux publics).

## Transports en commun

- Contribuer au développement des services de transports en commun au sein de la commune.
- Défendre l’amélioration **de la ligne du bus 36** auprès des instances régionales (STIB et Gouvernement bruxellois) :
  - Augmentation des fréquences et de la ponctualité de la ligne du bus 36.
  - Mise en œuvre du plan bus.

- Remplacement des bus 36 thermiques par des bus électriques et hybrides.
- **Création d'un itinéraire de bus 36 bis**, pour mieux desservir les quartiers et relier le quartier de Sainte-Alix et l'arrêt Konkel sans interruption (cimetière communal, Don Bosco,...).
- **Déplacement des arrêts de Stockel** vers le « hub » devant le cinéma/Stockel Square.
- Défendre la mise en place du **nouveau tracé du bus 42** prévu dans le plan bus de la STIB, en concertation avec les riverains.
- S'engager, en tant que gestionnaire de voirie des voiries communales, à faire les aménagements nécessaires à l'amélioration de la circulation des transports en commun lorsque nécessaire.
- Poursuivre la création de traversées piétonnes tout le long de l'avenue de Tervueren afin de sécuriser les déplacements piétons vers les trams 39/44.
- Défendre la **prolongation du tram 8** au-delà du Woluwe Shopping Center / Roodebeek.

## Cyclistes

### *Rendre la pratique quotidienne du vélo possible, sûre et habituelle*

- Ancrer la **politique cyclable** dans la réalité communale : assurer l'organisation, les moyens financiers et humains et le suivi, communiquer et sensibiliser sur la pratique du vélo sécurisée dans la commune.
- Développer l'infrastructure et le réseau cyclable en répondant aux 5 critères : **sûreté, rapidité, cohérence, confort, plaisir**. Pour ce faire :
  - développer davantage les Itinéraires Cyclistes Régionaux (ICR) ;
  - créer de nouveaux Itinéraires Cyclistes Communaux (ICC) ;
  - **augmenter le nombre de kilomètres de pistes** cyclables en site propre, suffisamment larges pour des vélos cargo ;
  - veiller à l'entretien des pistes cyclables existantes, notamment lors de travaux, et à leur déneigement en hiver;
  - veiller à compléter et mettre aux normes la signalisation et/ou les pistes cyclables existantes. Donner une attention particulière aux traversées et insertion dans le trafic.
  - mettre en place systématiquement des itinéraires de déviation cyclable et piétonne lors de chantiers, avec une signalisation adaptée.
- **Améliorer - enfin ! - l'offre d'infrastructures cyclables également sur les voiries régionales** : avenue de Tervueren (entre le Square Léopold II et Montgomery) et les différents carrefours (ex. Chien Vert).
- **Permettre de stationner** (courte durée) et ranger (longue durée) son vélo **en sécurité** (pas de vol, pas abîmé) et sans encombrer l'espace public :
  - davantage d'arceaux et d'espaces sécurisés pour vélos aux abords des lieux de vie : crèches, écoles, administration, quartiers commerçants, Stockel Square, centres communautaires, centres médicaux, centre sportif, arrêts de trams et de bus... ;
  - davantage de box à vélo sécurisés dans les quartiers sans garages;
  - des box à vélos et garages convenant également aux vélos-cargos.

- **Récompenser** les cyclistes, **encourager** les cyclistes frileux, **convaincre** les cyclistes potentiels. Pour y arriver :
  - négocier avec la Région et les acteurs privés afin d'augmenter l'offre de stations de vélos partagés ;
  - encourager l'utilisation du vélo pour se rendre sur son lieu de travail notamment en attribuant aux fonctionnaires communaux une indemnité kilométrique additionnelle ;
  - promouvoir l'utilisation du **vélo-cargo** en maintenant la prime à l'achat et en organisant des opérations de test de vélo et des campagnes de sensibilisation...
- Soutenir les projets de **transport et de livraison à vélo** qui remplacent les véhicules motorisés en offrant des incitants aux acteurs locaux.
- Prolonger le **service de « coursier » à vélo** pour les dépôts, livraisons ou courriers de l'administration communale.
- Poursuivre l'octroi d'une **prime aux vélo-cargo** qui permet aux familles de se passer d'une voiture.

## Usage raisonné de la voiture

### *Adapter la vitesse dans les quartiers résidentiels ou sensibles*

- **Faire respecter l'application de la zone 30 généralisée** spécifiquement dans les quartiers résidentiels et autour des établissements scolaires afin d'assurer la sécurité et permettre la cohabitation de tous les usagers de la voie publique.
- Développer en concertation avec les habitants des **« zones de rencontre »** où la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes et la vitesse des engins motorisés limitée à 20km/h.
- **Renforcer la sécurité routière** en veillant au respect des règles de stationnement et de vitesse, en particulier autour des écoles et autres établissements collectifs.

### *Aménager les modalités de stationnement*

- Développer, par quartier, **des zones de stationnement sécurisées** pour les deux-roues, avec une attention particulière pour les pôles de destination : commerces, centres sportifs et culturels, centres médicaux etc.
- Lorsque c'est possible, envisager des zones de stationnement périphériques aux quartiers résidentiels, en lieu et place des stationnements le long des voiries.
- Mieux **protéger** les trottoirs, les pistes cyclables et les arrêts de bus, des stationnements irréguliers.
- Prévoir des **places de stationnement à courte durée** aux abords des commerces, notamment grâce aux bornes automatiques (comme les abords de la place Dumon et rue au Bois)
- Assurer des modalités de stationnement pour les **prestataires médico-sociaux** comme les services de **soins à domicile**.
- Poursuivre le développement du **réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques** : rues et places publiques, partenariats public-privé, parkings...

### *Partager la voiture*

- Adopter un plan communal **car-sharing**.

- Accélérer l'aménagement de **nouvelles stations** de voitures partagées, et informer régulièrement de l'existence de ces services.
- Plaider auprès de l'opérateur Cambio pour équiper les stations de partage avec tous types de véhicules pour couvrir l'ensemble des besoins.
- Faire la promotion de "Collecto", **service de taxis collectifs de nuit** disponible tous les jours, entre 23h et 6h du matin, partout à Bruxelles, pour un prix forfaitaire et démocratique.
- Favoriser le **partage de voitures entre habitants**, en mettant en place des facilités pour les cartes de riverains, en développant les parkings-relais, et en encourageant les projets VAP (voitures à plusieurs).
- Organiser, avec la collaboration des milieux associatifs concernés, un cycle de **conférences sur les alternatives** aux déplacements en voiture individuelle et les expériences urbaines intéressantes à cet égard (belges et européennes).

# II.

**Renforcer le caractère  
convivial et accueillant  
de notre commune**

## Lieux publics

Woluwe-Saint-Pierre bénéficie d'une atmosphère particulière et d'un esprit « village ». Nos quartiers, du Chant d'Oiseau à Stockel en passant le Centre, Joli-Bois ou Putdael, ainsi que les Venelles et la Cité de l'Amitié, ont une identité forte. Nous souhaitons développer encore davantage les lieux et initiatives favorisant la rencontre et le partage : locaux communautaires, centres culturels et de quartier, « rues aux jeux », potagers et vergers de quartier, plaines de jeux et terrains de sport ouverts, « guinguettes »... La cohésion sociale constitue un enjeu majeur pour garantir le « vivre ensemble ». Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune à la fois conviviale et solidaire, les habitant·es s'y côtoient, échangent et ont la possibilité de réaliser des projets communs.

## Lien social et convivialité

- Faciliter l'**occupation temporaire de l'espace public** en « zone à circulation locale » des clos ou rues non passantes durant des week-ends et périodes de vacances scolaires. L'objectif est de créer des espaces d'activités pour les enfants et les adultes, avec des initiatives telles que des « rues réservées aux jeux », des apéros, et des fêtes des voisins.
- Sur demande des habitants d'un quartier, instaurer des « **dimanches festifs sans voiture** ».
- Faciliter la création de lieux de vie type **cafés à projets** (presse, concert, expo, « Repair Café », débats, cafés-poussettes, café papote, etc.).
- A l'instar de la nouvelle buvette des Étangs Mellaerts ou de la guinguette organisée par l'asbl Timber au parc Parmentier, installer des lieux socioculturels de petite restauration et de rencontre, type « **guinguettes** », par exemple dans le Parc de Woluwe et à Crousse ou le long de la promenade verte (rue au Bois).
- Appuyer le développement d'initiatives et de comités de quartier et faciliter l'**accès à des locaux publics pour soutenir leurs actions**.
- Veiller à ce que, dans chaque quartier, il y ait des **bancs publics** ou **tables de pique-nique** pour favoriser le lien social, et respecter le rythme des plus âgé·es. Par exemple, entre la Résidence Roi Baudouin et le Parvis Sainte-Alix.
- Créer des **espaces d'expression pour les arts urbains** : faire appel aux artistes locaux pour décorer le mobilier urbain et prévoir des espaces d'expression pour le « street art ».
- Préserver et entretenir nos **plaines de jeux** et en installer de nouvelles dans les quartiers qui en sont encore dépourvus : Bouvreuils, Maïeurs, Parc de Woluwe,...
- Continuer à encourager et soutenir les initiatives telles que les « **services d'échanges locaux** » et autres initiatives de solidarité et d'échange, par exemple les jardins et composts collectifs, les supermarchés coopératifs, les épiceries sociales, les frigos solidaires ...
- Solliciter et identifier dans chaque rue des **citoyens responsables de l'accueil de nouveaux arrivants** pour leur faire connaître leurs voisins et la dynamique de leur quartier, à l'instar de la dynamique citoyenne dans le quartier du Chant d'Oiseau.
- Mettre à jour le **livret de présentation de la commune** en plusieurs langues à destination des nouveaux habitants. Le publier en ligne.
- Maintenir l'organisation de la **soirée des nouveaux habitants**, accessible à tous les habitants de la commune sous la forme de «portes ouvertes».

- Faire connaître et appuyer le **service de médiation communale** qui permet de gérer et résoudre de multiples conflits de voisinage.
- Sensibiliser et outiller les citoyens et citoyennes volontaires pour apprendre à réagir de manière non violente aux incivismes et provocations sans encourager la délation, et ainsi maintenir le lien social de qualité.
- Proposer annuellement avec l'appui d'une association cycliste un **tour à vélo de la commune** pour les nouveaux habitants, leur faisant découvrir de la sorte les services principaux (écoles, administrations, sports, commerces, initiatives de quartier...).
- Promouvoir la création de "baby-corner"; espaces allaitement et coin repas dans l'espace public pour les familles avec des bébés.

## Aménagement du territoire

- Concrétiser le réaménagement de **la place des Maïeurs** en collaboration avec l'ensemble des acteurs du quartier en vue d'y dynamiser les activités tout en gardant le lien de proximité qui la caractérise et en la déminéralisant afin de réduire son effet « îlot de chaleur ».
- Réaménager **la place des Bouvreuils/Square Eddy Merckx** pour en faire une « zone de rencontre » en concertation avec les habitants du quartier.
- Poursuivre le **processus participatif du quartier Kelle** en vue de son réaménagement : convivialité, confort des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite, «zone de rencontre » et verdurisation.
- Étudier comment renforcer l'attractivité du **Parvis Sainte-Alix** en dédiant plus de place aux activités de rencontres.
- Veiller à un accueil de qualité au **guichet du service Urbanisme-Environnement** et adapter les heures d'ouverture aux besoins des demandeurs.
- **Défendre le maintien des espaces verts de la commune** et les préserver de nouveaux projets immobiliers (terrain rue du Bémel, plaine de jeux Dames Blanches / Tir aux Pigeons,...).
- **Protéger le Parc Parmentier et son voisinage** de tout projet d'installation de bulles de tennis énergivores dans ce parc classé et Natura 2000.
- **Verdir les « îlots de chaleur urbains »**, zone urbanisée où la température est plus élevée que dans le reste des quartiers, comme la place Dumon, la place des Maïeurs ou le quartier Kelle par exemple.
- Mener des actions proactives pour le **maintien des jardinets avant** et des zones de recul de qualité.
- Continuer à publier sur le site internet de la Commune les documents relatifs aux enquêtes publiques afin de favoriser l'**implication** d'un maximum **d'habitant·e·s dans les décisions urbanistiques**.
- Rédiger des **guidelines urbanistiques** liées au climat, à la biodiversité et à la gestion des sols en vue de la délivrance de permis, comme prévu dans le Plan Climat.
- Remettre systématiquement aux personnes qui se présentent au guichet et aux demandeurs de permis une information sur la thermographie aérienne, le potentiel de déconnexion des eaux de pluie du réseau d'égouts, le potentiel photovoltaïque de son logement...
- Encourager la **réaffectation d'immeubles** de bureaux en logements ou espaces d'intérêt collectif (maisons de repos, coworking, fablabs...).

- Étendre à toute la commune les principes du volet nature/climat du nouveau Règlement Communal d'Urbanisme Zoné (RCUZ) de Stockel.
- Permettre la division des grands logements tout en veillant au respect des normes d'habitabilité, de densité, et au maintien des caractéristiques architecturales.
- Développer les plantations pour favoriser l'évapotranspiration et la percolation de l'eau de pluie, particulièrement efficaces en périodes de fortes chaleurs prolongées.
- Encourager **la place de l'art dans l'aménagement public**, notamment en recourant à des concours.

## Sport pour toutes et tous

La pratique sportive constitue un facteur de santé et de bien-être. Ecolo-Groen Woluwe1150 souhaite la rendre accessible à chacun et chacune, en faire un outil de prévention, de liens sociaux, d'épanouissement, un lieu de rencontre entre les personnes et les cultures.

- Promouvoir la pratique du sport chez les jeunes enfants en encourageant les parents à les inscrire régulièrement à des activités sportives pendant toute l'année, avec une attention particulière pour assurer l'**accessibilité financière à toutes et tous**.
- Garantir l'**accès aux terrains sportifs communaux**, en dehors des heures d'utilisation par les clubs, pour les jeunes et habitant.es des quartiers.
- Préserver, multiplier, mais aussi entretenir et embellir, **les plaines de jeux et infrastructures sportives de quartier** qui sont souvent les premiers lieux de rencontres sportives et qui permettent à des jeunes qui ne sont pas affiliés à des clubs sportifs de pratiquer le sport d'équipe.
- Développer et entretenir un réseau de **petites infrastructures** sportives dans les espaces publics (**pétanque, ping-pong...**).
- Développer une politique de « sport pour tous », en encourageant particulièrement les clubs qui développent des activités largement ouvertes, aux filles comme aux garçons, et, le cas échéant, en organisant des rencontres sportives inter-communes/inter-quartiers qui permettent la **rencontre de sportifs** d'autres horizons dans un esprit de découverte et de convivialité.
- Promouvoir la mixité dans les sports : équipes **intergénérationnelles**, équipes hommes - femmes. Organiser des tournois de football ou de hockey pour équipes mixtes, mettre en place un jogging par équipes comportant des coureurs de trois tranches d'âge différentes...
- Promouvoir l'**intégration des cultures par le sport** en provoquant des pratiques et des événements interculturels : initiation aux sports populaires dans d'autres pays, intégration des réfugiés demandeurs d'asile aux activités sportives comme cela se pratique à Kraainem....
- Poursuivre le développement de la « **fietsbib** », **vélothèque** qui permet pour 20€/an de louer un vélo adapté à la taille de son enfant jusqu'à 12 ans et de l'échanger autant de fois que nécessaire.
- Défendre l'**âme de notre centre sportif Sportcity** et poursuivre la **rénovation des infrastructures extérieures existantes**, en ce compris la piste d'athlétisme et le basket. Développer tout projet, dès le départ, avec l'ensemble des utilisateurs et personnes concernées (clubs, écoles, sportifs, riverains...).
- Poursuivre la recherche de solutions pour répondre à l'engouement pour la **pratique de différents sports, dont le hockey**.

## Petite enfance et jeunesse

Il est essentiel que Woluwe-Saint-Pierre reste une commune accueillante pour toutes les familles en soutenant dès la naissance toutes les initiatives qui favorisent l'accueil, l'accompagnement et l'épanouissement dans un cadre agréable et de qualité.

La commune est le premier acteur pour coordonner et soutenir les initiatives existantes ou pour elle-même devenir opératrice d'accueil. Notre commune dispose de la base de ce qui doit composer l'environnement de l'enfant : milieu d'accueil, accueil extrascolaire et scolaire, espaces verts. L'enjeu y est important d'assurer un accueil de qualité qui tient également compte de la proximité entre le lieu d'habitation de l'enfant et son milieu d'accueil.

### Soutien à la parentalité pour toutes les familles

Dans un monde où l'éducation de l'enfant n'incombe pas seulement aux parents mais fait appel aux compétences de multiples autres acteurs, l'enfant doit être au centre des préoccupations tout en soutenant et valorisant les compétences des parents. Le soutien à la parentalité concerne tous les types de familles et vient toucher aussi bien la place de l'enfant, les compétences parentales, l'évolution des rôles, la dynamique familiale que les interactions entre les parents et les différentes institutions, les différents professionnels qui sont autour de l'enfant. Nous voulons soutenir et porter intérêt à tous les parents dans leurs diversités.

La **naissance d'un enfant** est en général source de joie. Elle peut aussi générer du stress chez les parents ; nous voulons soutenir les initiatives et les services qui accompagnent les parents lors d'une naissance tout en apportant une information de qualité au niveau communal.

- Pour les familles demandeuses, identifier et rendre visible tous les services et associations œuvrant dans le soutien à la parentalité (PAJ, Centre de guidance, Espace rencontre parents enfants, consultations ONE...). La brochure numérique « Naître à Woluwe-Saint-Pierre » a été éditée en 2024 et il est utile de continuer à la faire connaître.
- Suivant les besoins, développer et soutenir les lieux de rencontre et de parole, les « **espaces parentalité** ».
- Être davantage attentif aux familles fragilisées en veillant à ce qu'elles puissent disposer des informations utiles concernant les services d'aide et d'accompagnement adéquats (CPAS, aides à domicile, Écoles de Devoirs...).

### Petite enfance

- Continuer à promouvoir et améliorer l'offre de services collectifs pour les petits enfants.
- Promouvoir, poursuivre le soutien des initiatives locales de création de lieux de rencontre, d'espace parentalité (café poussette, espace périnatal, bébés-rencontres ex. Guili Guili à Auderghem....) et qui sont des lieux de rencontre et de soutien à la parentalité.

- Créer une brochure reprenant toutes les structures œuvrant dans le soutien à la parentalité et veiller aux canaux de diffusion et d'information de cette brochure. Ce sont entre autres les membres du réseau mobilisé pour l'organisation de la Semaine de la Petite Enfance.
- Poursuivre l'augmentation du **nombre de places en crèches publiques** tout en veillant à maintenir la qualité de l'accueil existant. Prioritairement, concrétiser la réalisation et l'ouverture des crèches François Gay et Dames Blanches.
- Repenser les services communaux de **garde d'enfants malades** à domicile, qui permettent aux enfants d'être soignés à la maison et aux parents de se rendre à leur activité professionnelle.
- Veiller à une bonne coordination entre les services : CPAS, ONE, Kind en Gezin, **réseau des crèches** communales et structures d'accueil privées.
- Soutenir des initiatives nouvelles, originales ou différentes au sein des milieux d'accueil de la commune, en matière d'alimentation, d'environnement, d'ouverture : découverte de la lecture, de l'art ou de la psychomotricité, **association d'une crèche et de logements pour personnes âgées**, crèches parentales...
- Faciliter l'accueil des **enfants porteurs d'un handicap** ou d'une maladie chronique en les intégrant avec les autres enfants. Continuer à développer des projets d'accueil assurant un accueil inclusif des enfants porteurs d'un handicap, d'une maladie chronique ou de besoins spécifiques.
- Dans l'esprit de la "Charte pour une alimentation durable en crèche", continuer à faire des milieux d'accueil des partenaires privilégiés pour la promotion des bonnes **pratiques alimentaires**, en collaboration avec les parents et les acteurs de la santé : menus goûteux et équilibrés privilégiant le bio et les circuits courts.
- Poursuivre la rénovation des crèches en intégrant les nécessaires économies d'énergie et en veillant à la **qualité de l'air et de l'environnement** : choix de peintures naturelles, utilisation de produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement...
- Pérenniser nos **haltes accueil** pour faire face aux situations particulières ou urgentes : horaires atypiques, reprise d'une formation ou d'un emploi en urgence, changement de rythme de travail d'un indépendant, maladie d'un enfant, prise en charge d'un proche, ou tout simplement besoin d'un moment libre pour les parents qui ne travaillent pas (ne pas pouvoir bénéficier d'une place en milieu d'accueil peut constituer un frein au besoin de souffler ou à trouver un emploi).
- Favoriser l'intégration des **enfants réfugiés** en soutenant les crèches et les écoles pour l'inscription, les remises à niveau nécessaires et l'apprentissage éventuel de la langue d'enseignement.

## Enseignement

La vision des écologistes est celle d'une école qui donne du sens à l'apprentissage de sorte que les élèves se sentent acteurs de leur éducation.

- Une école où chaque enfant a une **scolarité heureuse et épanouie**, qui lui ouvre divers horizons et lui permet de découvrir et **développer ses talents**.
- Une école où chaque enfant a été initié à la **citoyenneté, la coopération, la solidarité** et l'ouverture aux autres.

- Une **communication adaptée avec les parents** d'élèves pour créer une collaboration harmonieuse : dans l'emploi des langues autant que faire se peut, en tenant compte des parents peu familiarisés aux codes de l'école pour des raisons culturelles ou sociales.

### *L'école en transition*

- Initier une dynamique communale, avec les directions et les enseignants, pour développer une pédagogie qui donne aux enfants, dès la maternelle, **le goût de l'école**.
- Promouvoir les **pédagogies actives** et **l'école du dehors** dans les écoles communales : apprendre par l'expérience, la manipulation ; intégrer les savoirs ; promouvoir la coopération dans les classes...
- Inciter à mettre en place, avec la participation des élèves, des actions visant à **réduire l'empreinte écologique de l'école** : consommation énergétique, gestion des déchets, achat de matériel tenant compte de la durabilité et de l'équité. Faire entrer nos écoles dans le réseau des « **Eco-Schools** »
- Mettre sur pied un **potager communal de démonstration**, en collaboration avec les écoles et le monde associatif.
- Susciter une réflexion sur **les activités « hors des murs »** et les adapter : coût pour les familles, empreinte écologique, valeur ajoutée pour la formation de futur-e-s citoyen-ne-s.
- Développer, en lien avec le secteur associatif, le recours aux outils pédagogiques et didactiques pour mettre l'école en **projet sur la citoyenneté, l'environnement**, le développement durable.
- Développer **l'emploi des langues** dès le plus jeune âge pour assurer l'ouverture culturelle, en mettant en place des activités ludiques en maternelle et en début de primaire, en créant des partenariats entre sections néerlandophones et francophones des écoles communales tant au niveau des enseignants que des élèves.
- Poursuivre la reconstruction des **écoles maternelles Joli-Bois et Mooi-Bos**, et de leurs jardins et abords.
- **Verduriser les cours de récréation des écoles**, pour les rafraîchir, les embellir et offrir des espaces de jeux variés aux élèves.

### *L'école en santé*

- Assurer un environnement d'apprentissage sain et bienveillant en mettant en place un accompagnement proactif pour **préserver la santé mentale des élèves** (bien-être à l'école, lutte contre le harcèlement,...).
- Prolonger l'action mise en œuvre dans les crèches et écoles communales au niveau de l'alimentation : **intégrer l'alimentation durable** en privilégiant un modèle alimentaire équilibré, développant le goût et la connaissance et utilisant des produits biologiques.
- Créer **un droit au repas sain quotidien** pour tous les enfants en offrant la possibilité, dans toutes les écoles, d'obtenir un repas de qualité à petit prix - prix coûtant ou prix réduit - suivant les possibilités contributives des parents.
- Donner à tous, dans les écoles, **un accès permanent à l'eau potable** et supprimer la vente de sodas.
- Encourager les activités scolaires qui permettent la découverte de l'alimentation : par exemple visites actives à une ferme bio (ex. La Finca, Ferme d'Anjou,...), cueillette...
- **Prévenir les problèmes de santé** dans la gestion des infrastructures en limitant les pollutions diverses : gérer le bruit dans l'enceinte scolaire en soignant l'acoustique, verduriser les espaces...

- Renforcer et promouvoir l'**éducation à la santé par le sport**, en association avec les clubs et les infrastructures communales.

### *Confiance et soutien aux acteurs scolaires*

- **Permettre à tous** les partenaires, enseignants, parents, élèves, de trouver une juste place et **de contribuer au projet pédagogique** de l'école, chacun à son niveau de responsabilité bien entendu.
- **Soutenir le travail d'équipe** au niveau des enseignants et des directions pour permettre l'exercice du droit à l'initiative.
- Promouvoir et garantir le fonctionnement **des conseils de participation et des conseils d'élèves**.
- Encourager les partenariats avec le monde associatif pour **ouvrir l'école** sur le quartier, la commune et le monde.
- Favoriser les **rencontres intergénérationnelles et interculturelles** avec les enfants : initiatives conjointes entre crèches, écoles ou maisons de repos, repas interculturels préparés avec des personnes d'origine étrangères de la commune...
- Mettre en place **des expériences de tutorat des enseignants** les plus jeunes par leurs pairs plus expérimentés.
- Mettre en place des mesures pour limiter le temps consacré par **les directeurs d'école** aux tâches administratives, afin que ceux-ci puissent se consacrer pleinement à leur fonction première qui est le projet pédagogique de l'école.
- Soutenir les écoles communales dans **la transition numérique**. Les équiper de manière réfléchie : penser « matériel » mais également accompagnement pédagogique et éveil de la pensée critique.
- Former les enseignants dans l'utilisation des outils numériques pour qu'ils se sentent à l'aise et puissent les exploiter de manière pédagogique.

### *Cadre scolaire et extrascolaire*

Nous voulons améliorer les conditions permettant à chaque enfant d'avoir accès à un accueil de qualité, sécurisant et stimulant, avant et après l'école.

- **Permettre aux élèves de se réapproprier l'espace** en le repensant, en donnant libre cours à leur créativité et à leur imagination : terrains et aires de jeux, cours de récréation.
- Promouvoir **des activités constructives pendant les temps de « garderie »** au niveau scolaire et socioculturel, en partenariat notamment avec les associations locales, l'accueil temps libre, et les écoles de devoirs.
- Soutenir tout type d'initiative qui propose des **activités en plein air** dans la commune dans le cadre de l'accueil extrascolaire.
- Permettre aux élèves d'**accéder à l'école en toute sécurité** et **de la manière** la plus **autonome** possible. Organiser des initiatives de déplacements collectifs, à pieds, à vélo, en trottinette ou via le covoiturage ; multiplier les "rues scolaires" : rues piétonnes aux abords des écoles en périodes scolaires comme à l'école du Chant d'Oiseau ...).
- Favoriser l'accueil de tous : amplifier les politiques d'**inclusion scolaire** déjà initiées notamment à Joli-Bois et à Stockel par la mise en place d'aménagements raisonnables, à travers la personnalisation et l'adaptabilité de la prise en charge des élèves ayant des besoins spécifiques, par une meilleure formation continue des enseignants.

- Encourager les initiatives visant à mettre en place des activités de **soutien scolaire** notamment au niveau des Écoles de Devoirs.

## Jeunesse

- Défendre l'objectif de faire des jeunes des **citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires** au sein de la société. La participation des jeunes est donc très importante. Les activités sont ainsi organisées **par et pour les jeunes**.
- Favoriser la **participation** des jeunes à la vie locale. Ceci ne sera possible que par une politique de la jeunesse intégrée avec les autres générations. Il faut reconnaître le travail de terrain effectué par les centres d'information et développer des outils spécifiques qui permettront aux jeunes de développer leurs capacités.
- Continuer à travailler, avec les jeunes, la possibilité de développer un « **espace jeunes** » ou une « **maison des jeunes** » **reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles**.
- Soutenir la participation du plus grand nombre de jeunes à la prise de décision qui les concerne.
- Veiller au bon fonctionnement du « **Conseil des Jeunes** », en vue d'entretenir le dialogue entre les autorités communales et les différentes organisations de jeunes et d'adapter la politique communale aux besoins réels des jeunes.
- Poursuivre le travail sur la **santé mentale des jeunes** et informer sur les différentes possibilités d'aide existant déjà dans ce domaine.
- Soutenir les **organisations de jeunesse** afin qu'elles puissent disposer de locaux adaptés à leurs besoins.
- Poursuivre le soutien actif aux **mouvements de jeunesse** présents sur la commune : subsides, aides à la rénovation des locaux, prêts de matériels, transport du matériel vers les camps d'été, camps zéro déchet...
- Poursuivre le soutien communal aux initiatives portées par les jeunes et la **Maison des Jeunes MJ Le Bunker** comme les concerts de Jam « Pozar », les projets artistiques, d'alimentation, de sport...

## Aînés

La politique des aînés se doit d'être transversale pour permettre une participation des aînés à l'ensemble de la vie communale, y trouver les solidarités nécessaires et la reconnaissance de leur contribution au bien commun.

L'arrivée de la génération du « papy-boom » exige de rechercher et d'appliquer de nouvelles solutions tant au niveau social et politique qu'au niveau technique.

### Action transversale pour les aînés

- Prendre mieux en compte la réalité des aînés dans les politiques de mobilité, de logement, d'aménagement du territoire, de santé...
- Pérenniser l'initiative « **80+** » et examiner la possibilité de l'élargir aux moins de 80 ans.

- **Associer les personnes âgées** aux aménagements et politiques communales ; leur faciliter l'accès aux infrastructures et aux informations, entre autres via la formation à l'utilisation de nouvelles technologies, de manière adaptée à leurs besoins.
- Pérenniser le **Conseil consultatif des Aînés** qui permet de débattre de l'ensemble des problèmes qui se posent à eux : logements à adapter, mobilité, aménagement des espaces publics, accès à des services de proximité, accès à l'éducation permanente, aux activités culturelles et sportives...

## L'âiné et la vie citoyenne

- Favoriser et développer la **participation citoyenne** des aînés et valoriser leur expérience.
- **Valoriser le savoir des aînés** de la commune au bénéfice de tous, par exemple via les écoles de devoirs et les bibliothèques, et en leur proposant d'être « témoins » en matière d'histoire contemporaine.
- Favoriser les échanges au moyen de **restaurants collectifs**, de jardins partagés comme cela se fait, par exemple, au Centre communautaire du Chant d'Oiseau.
- Encourager les activités de type « **carrefour des générations** », la formation des aînés par des plus jeunes dans les espaces numériques, et l'accompagnement de projets de jeunes par des seniors expérimentés.
- Soutenir le **volontariat des aînés** et celui en faveur des aînés comme les visites aux personnes isolées, notamment en proposant de prendre en charge l'assurance volontaire ou en encourageant les échanges de services (SEL / Hoplr).
- Soutenir les initiatives de seniors qui visent à aider les générations suivantes à entreprendre une activité en mettant à disposition leur savoir et leur expérience.
- Intégrer le service de repas à domicile et les cuisines des maisons de repos dans le programme de transition vers une **alimentation durable**; associer les aînés au développement des potagers.

## L'âiné et le lieu de vie

Aujourd'hui les personnes âgées arrivent de plus en plus tard dans les maisons de repos.

Au vu cette évolution, il est indispensable de soutenir les initiatives de **résidences-services** sociales, d'**habitats groupés** (« Abbeyfield », colocation, « Andromède »...) ou **intergénérationnel** (« 1Toit2Ages », « kangourou », kots étudiants chez un aîné...).

Nous nous attellerons à faire modifier les législations en cette matière tant au niveau local que régional ou fédéral.

- Garantir l'accessibilité du logement public sur le territoire communal et proposer des logements adaptés ou adaptables.
- Créer des lieux de coordination et d'**échanges de bonnes pratiques** entre les familles, les associations, le personnel des maisons de repos...
- Permettre la présence d'**animaux de compagnie** dans certaines parties des maisons de repos.
- Poursuivre la mission de sensibilisation en étant particulièrement attentif et exigeant quant à l'**accessibilité des bâtiments** gérés par la Commune. Appliquer les législations existantes d'une manière conséquente, tant lorsque la Commune est maître d'œuvre que lorsqu'elle délivre des permis d'urbanisme (contrôle et sanction).

## L'âiné et l'autonomie

- Promouvoir la collaboration entre communes pour soutenir, voire créer et développer des services intercommunaux spécialisés dans les services de soins de santé destinés aux aînés, dans la **prévention de la dépendance et dans la conservation de l'autonomie**, notamment par les systèmes d'assistance à distance.
- Développer et soutenir les initiatives pour faciliter le **maintien à domicile** : services de petites réparations, courses, repas, aide à la promenade, buanderies communales, aides familiales, gardes à domicile... Coordonner les services indispensables au maintien à domicile (**repas, soins, télévigilance...**).
- **Soutenir les aidants proches** : promouvoir l'accès aux **informations** concernant la personne accompagnée et la formation à l'accompagnement.
- Soutenir les asbl de baluchonnage ou d'**extra-sitting**, les familles qui « remplacent » temporairement le compagnon de vie ou la famille d'une personne désorientée pour leur permettre de quitter la maison quelques heures ou quelques jours en maintenant la personne désorientée dans ses habitudes et son lieu de vie.

## Une mobilité repensée pour les aînés

### Nous accordons une attention particulière à :

- Assurer l'accessibilité des aménagements pour les aînés : des trottoirs sécurisés, sans aspérités, sans encombrement ni stationnement sauvage ou bordures trop élevées, et des passages pour piétons sans danger avec des phases plus longues pour le passage aux feux.
- Pérenniser le **service « WoluBus »** de taxi social « navette à la demande » (centrale de mobilité) permettant aux aînés de se rendre localement vers les lieux récréatifs ou de services (centres communautaires, marchés, commerces, administrations, centres médicaux,...). En étendre les horaires en soirée et le week-end.
- Renforcer les services de proximité existants et rendre leur **accès** plus aisé (administrations, commerces, pharmacies, bureaux de poste, stations de transports en commun...).
- Adapter les espaces publics pour les aînés et les personnes à mobilité réduite : revêtements des **trottoirs, bordures, rampes, escaliers, passages piétons, bancs...**
- Agir pour **réduire les obstacles pour les personnes à mobilité réduite** : trottoirs encombrés ou défectueux, stationnement sauvage, bordures trop élevées, escaliers impraticables dans les lieux publics, phases trop courtes pour le passage des piétons aux feux...
- Assurer que le matériel roulant des lignes de **bus 36 et de tram 39 et 44 soit adapté** pour les seniors, en poursuivant les discussions avec la STIB et la Région dans le cadre de la rénovation de Montgomery. Certaines personnes âgées éprouvent en effet des difficultés à utiliser les transports en commun (distance par rapport à l'arrêt, marche-pied trop élevé, temps d'embarquement réduit, risque de bousculade, sentiment d'insécurité).

# Solidarité

## Une commune solidaire

Le CPAS existe pour permettre à chacun-e de mener une vie digne. En tant que bras social de la Commune, il permet à tou-te-s de bénéficier de nombreux services tels les soins à domicile, l'accueil en centre de jour, la médiation de dettes et l'information du public. Ecolo-Groen Woluwe1150 met l'accent sur le développement des dispositifs existants en matière d'accueil et le renforcement des outils qui permettent au CPAS d'améliorer la qualité de sa mission.

Nous voulons développer des politiques sociales transversales et globales, le CPAS devant être le pivot de la solidarité et de l'action sociale au niveau communal.

### *Une lutte cohérente contre la pauvreté*

- Tenir à jour un **inventaire des ressources** et services existants sur le territoire de la commune et le confronter aux besoins diagnostiqués par l'ensemble des acteurs, pour adapter l'offre, la compléter, l'ajuster aux besoins des différents publics (accueil des enfants en bas âge, soutien aux personnes âgées, familles mono-parentales, étudiant.es, aide aux personnes victimes de violences conjugales, logements de transit, aide à la parentalité, aide aux déplacements...).
- Organiser la concertation entre les différentes structures d'accueil communales de l'enfance, notamment en ce qui concerne les enfants et les familles en difficulté, et faciliter l'**accueil extrascolaire** des enfants défavorisés.
- Promouvoir un travail d'insertion qui ne soit pas limité à l'insertion professionnelle, mais qui permette l'émancipation sociale et culturelle, en offrant à tous et toutes l'occasion de reconstruire des liens sociaux, de reprendre confiance et d'accéder à l'autonomie.
- Soutenir tout projet d'accueil innovant de la petite enfance ou de halte-garderie, pour les parents qui se forment et cherchent un emploi et en particulier les femmes n'ayant pas accès au monde du travail et de la formation, pour des raisons familiales ou culturelles.
- Accorder une attention particulière aux parents seuls avec enfants afin de les informer sur leurs droits (SECAL, aides financières, services d'aide et de soutien...).
- Faciliter l'accès aux formations et à des activités pour les **parents**, notamment en améliorant l'offre de structures d'accueil des enfants, crèches ou haltes garderies.
- Favoriser l'articulation d'un suivi individuel et d'un travail de type communautaire pour améliorer à la fois la situation financière et la qualité de vie, pour valoriser les compétences, créer des liens sociaux et permettre à chacun d'accéder à l'**autonomie** (via par exemple des ateliers énergie, alimentation saine...).
- Soutenir des initiatives solidaires, telles que le frigo solidaire "[FreeGo](#)".
- Promouvoir un accompagnement concerté et cohérent des aidants-proches.

### *Des moyens adaptés pour le CPAS*

- Veiller à ce que la Commune donne à son CPAS les moyens financiers suffisants pour lui permettre de remplir l'ensemble de ses missions et de développer/maintenir des services innovants capables de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires (insertion sociale, médiation de dette, action logement, insertion socio-professionnelle, soutien à domicile, épicerie sociale, etc.).

## Promotion de la santé

### *Garantir l'accessibilité des soins*

La politique de la santé, au sens strict du terme, est majoritairement organisée par des structures relevant d'autres entités publiques que la commune. La mise en place de structures de soins, de campagne de prévention relève des entités fédérales, communautaires et régionales.

Au niveau communal cependant, des actions peuvent être entreprises pour assurer la promotion de la santé et faciliter l'accessibilité aux soins préventifs, curatifs et palliatifs dès la première ligne de soins.

- Continuer à soutenir la **première maison médicale au forfait « Alliance Santé »** qui permet de s'y faire soigner gratuitement une fois que l'on y est inscrit.
- Veiller à une **bonne accessibilité aux centres de santé locaux et aux pharmacies**.
- Promouvoir davantage les **campagnes de collecte de sang** via le don, et soutenir leur organisation.
- Renforcer les collaborations avec la section locale de la **Croix-Rouge**, entre autres pour les **formations aux premiers secours**.
- Soutenir les initiatives qui organisent des **services bénévoles de transport de patients** (associations de patients, mutuelles...).
- Prendre des mesures pour que les **prestataires de soins et d'aide** puissent se rendre dans de bonnes conditions au domicile des patients : réservation de places de stationnement par rue ou quartier, organisation d'accords avec des habitants pour autoriser le stationnement de ces prestataires dans des entrées de garages privés avec une signalétique claire.
- Valoriser et défendre des solidarités intergénérationnelles et de proximité.

### *Promouvoir la santé*

La commune peut être un acteur important de la santé.

La santé, ce n'est pas que l'absence de maladie. C'est le bien-être au quotidien, dans sa maison, dans son travail, mais aussi dans son quartier. La commune peut donc travailler à ce bien-être à travers ce qu'elle met à disposition des citoyen·ne·s : enseignement de qualité, outils culturels, action sociale et CPAS, qualité de l'environnement et du cadre de vie, accès au sport, accès à la nourriture de qualité, action de prévention et promotion santé, etc. C'est ce qu'on appelle la Promotion de la Santé.

Pour atteindre cet objectif, nous proposons les actions suivantes :

- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée.
- Prévenir les risques de pollution.
- Garantir une mobilité sécurisée et génératrice d'activité physique.
- Permettre la pratique d'une activité sportive régulière.
- Promouvoir des activités en plein air.
- Continuer à soutenir toute initiative qui encourage la marche à pied et l'utilisation du vélo.
- Continuer à soutenir une concertation entre tous les différents professionnels de la santé œuvrant dans la commune.

# Logements

Chacun et chacune, quel que soit son âge, doit pouvoir se loger convenablement; il est donc impératif de rationaliser la politique du logement à travers une série d'actions.

## Intensifier la lutte contre les logements inoccupés ou abandonnés

Une politique plus dynamique et volontariste en la matière a été développée. Le nombre de **logements remis sur le marché** a ainsi augmenté et les amendes perçues ont fortement augmenté. Il faut continuer dans cette voie.

- Améliorer l'efficacité des contrôles.
- Mettre l'accent sur la remise en état, l'occupation, la vente ou la remise sur le marché locatif et non sur les sanctions.

## Favoriser les habitats innovants

- Continuer la collaboration fructueuse avec l'association « 1Toit2Ages » pour le développement de **logements intergénérationnels séniors/étudiants**.
- Mettre en place un système approprié concernant les futurs logements « Kangourous » rue François Gay (binômes seniors-étudiants).
- Insérer dans les futurs projets importants de construction de logements communaux des habitats innovants.

## Développer l'offre de logements publics

Le nombre de **logements à des prix abordables** pour la classe moyenne, les jeunes ménages, les familles monoparentales, les personnes seules ou en difficulté doit être accru. Dans la poursuite des réalisations ambitieuses menées depuis 2012 pour développer le nombre de **logements à des prix accessibles**, il faut garder le cap.

- Augmenter le nombre de **logements à des prix abordables**.
- Finaliser les projets de construction en cours de **logements passifs** pour revenus moyens et pour revenus modestes (logements sociaux).
- Garder en place les charges d'urbanisme pour les importants projets immobiliers privés dans la commune, notamment sur le plan écologique et de mise à disposition d'un pourcentage de **logements communaux ou à des prix abordables**.
- Poursuivre le soutien de la commune à l'A.I.S. Le Relais, l'Agence immobilière sociale de Woluwe-Saint-Pierre, et accroître son parc immobilier.

## Améliorer le confort et la qualité des logements

La rénovation et l'entretien des **logements sociaux** doivent être poursuivis et intensifiés. La Société immobilière de service public [En Bord de Soignes](#) gère ±2.000 logements à Watermael-Boitsfort, Auderghem et Woluwe-Saint-Pierre, dont près de 700 logements situés sur le territoire de la commune et malgré des investissements sans équivalent au cours des mandatures 2012-2024, il faut poursuivre et intensifier les efforts accomplis, de manière prioritaire dans la rénovation et l'entretien des logements.

- Poursuivre la **rénovation de l'ensemble des habitations sociales** et chaque fois que possible selon des critères écologiques, en défendant au mieux les intérêts des logements sociaux de la commune auprès de la société En Bord de Soignes et de la Région bruxelloise. Limiter au maximum les vides locatifs, afin qu'un maximum de familles puissent jouir des logements publics.
- Garder le budget communal annuel pour certaines **rénovations d'urgence** dans les logements communaux et sociaux.
- Mettre en place un système de gestion environnementale approfondi de l'Agence immobilière sociale de Woluwe-Saint-Pierre.

## Dames Blanches

Le terrain des Dames Blanches, à Sainte-Alix, constitue la dernière grande réserve foncière de la [Société de Logement Régional Bruxellois \(SLRB\)](#) et est destiné à la construction de logements sociaux. Après des décennies de négociations et de blocages, et avec les écologistes, un projet équilibré intégrant logements sociaux, logements moyens, équipements collectifs et préservation de l'environnement a été adopté en 2021.

Sur une moitié de terrain (5 ha) serait bâti un éco-quartier de 200 logements, 120 logements sociaux et 80 logements moyens acquisitifs, incluant des logements intergénérationnels, et des logements pour personnes âgées et handicapées. Des équipements collectifs sont également prévus : une crèche, une maison de quartier, une drève piétonne arborée. Toutes les infrastructures sont pensées pour être durables : habitat passif, panneaux solaires, gestion des eaux de pluie...

L'autre moitié de terrain (4,3 ha) restera non bâtie avec des projets en faveur de la biodiversité et des activités agricoles locales (maraîchage, élevage, potager citoyens,,,...).

Nous voulons :

- Garantir que la poursuite du projet, en cas de réalisation, continue à remplir strictement l'ensemble des critères du protocole d'accord et ce notamment en termes de densité, d'intégration paysagère harmonieuse, de durabilité, de mobilité et de gestion financière saine pour la société de logements sociaux "En Bord de Soignes".
- Acheter la zone non bâtie réservée aux activités d'agriculture urbaine, au terme des 15 ans d'occupation précaire, afin de pérenniser cet espace vert et ces activités bénéfiques pour le quartier. Un fonds a déjà commencé à être alimenté dans ce sens; il faut absolument poursuivre.
- Poursuivre les discussions avec la STIB pour améliorer la desserte en transports en commun à proximité, par exemple via la mise en place d'un Bus 36 bis, profitable à l'ensemble des habitants du quartier de Joli-Bois.

# Droits humains et solidarité internationale

## Une commune hospitalière

La crise migratoire ne laisse personne indifférent. À cet égard, Woluwe-Saint-Pierre s'est positionnée clairement "Commune hospitalière" en faveur de l'accueil des personnes, notamment au travers d'une motion communale.

- Soutenir les initiatives d'accueil et d'accompagnement des réfugiés, y compris les réfugiés climatiques et de guerre.
- Poursuivre la concertation avec les habitants de la commune et l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) ainsi que d'autres organisations actives dans le domaine de l'asile.
- Continuer à sensibiliser à la thématique des réfugiés par voie d'événements culturels (expositions, spectacles, rencontres, débats...).
- Continuer à informer les habitants de la commune sur les actions menées par les autorités communales en matière d'accueil des réfugiés (via site internet de la Commune, Wolumag).
- Veiller, dans le champ d'action de la Commune, à une bonne information de toutes personnes étrangères se présentant à l'administration communale : orientation vers les services adéquats, réponses aux questionnements...
- Faciliter l'accès des réfugiés et de leur famille aux services et activités communales, par exemple dans les Centres de quartier, centres sportifs, crèches, écoles, bibliothèques, mouvements de jeunesse...

## *Les associations et réseaux actifs sur le territoire de la commune*

- Maintenir un **échevinat** et des **services communaux des droits humains**.
- Augmenter les **moyens matériels et financiers** communaux relatifs aux droits humains.
- Poursuivre et intensifier la **collaboration** avec les **associations** et **réseaux** actifs à Woluwe-Saint-Pierre en matière de **droits humains** (Amnesty International, Rainbow House,...).
- Continuer à établir des **connexions** entre la commune et les **associations des droits humains** et **soutenir** leurs actions par la mise à disposition de ressources communales telles que locaux, matériel, soutien financier, journal communal...

## *Une commune qui garantit l'égalité des chances et le vivre-ensemble*

- Poursuivre des **politiques inclusives** de toutes et tous, et **lutter contre toutes les formes de discrimination** - racisme, sexisme, homophobie, transphobie,... - en collaboration avec les associations et les organismes publics (UNIA) : formation du personnel communal, recrutement, démarches administratives inclusives pour les citoyen-es, animations en milieu scolaire, animations socio-culturelles,...

## *La Commune, acteur d'information, de sensibilisation et d'éducation*

- Initier un **jumelage avec une ville ou commune exemplaire et inspirante en termes de transition écologique** (Ungersheim, Grenoble, Beckerich, Gent...) en s'inspirant, notamment, des meilleurs exemples européens.
- Mener des actions d'éducation, de sensibilisation et d'information des habitants de la commune, en partenariat avec les écoles, les bibliothèques, les mouvements de jeunesse, les associations spécialisées et les centres culturels : parrainage entre écoles du Nord et du Sud, présence de produits ou d'antennes locales de commerce équitable dans les écoles, campagnes d'information sur les défis que relèvent les pays du Sud...

- Développer les **contacts entre les habitants** d'origines diverses de la commune.
- Insérer des **clauses Nord/Sud** dans les marchés publics (commerce équitable, Vêtements Propres, Ecolabel, Forest Stewardship Council (FSC)...).
- Investir les réserves financières des communes dans des **fonds d'épargne éthiques** et refuser les produits d'investissement peu durables à l'origine des crises financières.
- Privilégier l'usage, par les services communaux, de produits issus du **commerce équitable** et renforcer la dynamique initiée de « Commune du commerce équitable ».
- Soutenir l'émergence d'une identité de citoyen·ne du monde par la sensibilisation, la facilitation de rencontres et de projets citoyens, l'organisation d'événements interculturels, la participation à des initiatives qui rassemblent les communes du monde (Par exemple : « Mayors for Peace »).
- Développer au mieux les partenariats de **coopération entre communes** (jumelages), dont ceux en cours, qui peuvent fournir la base de contacts et d'échanges réguliers et mettre en œuvre diverses formes de coopération, techniques et éthiques.
- Mettre en place des projets pédagogiques transnationaux, des échanges d'élèves, d'étudiants et d'enseignants.
- Promouvoir l'échange d'expertise et de bonnes pratiques entre communes du Nord et du Sud ainsi que l'utilisation et la mise à disposition des ressources communales, voire associatives.
- Mener des partenariats, y compris financiers, de **projets de développement durable**.

## Économie locale

Loin des rayons standardisés des supermarchés, le commerce de proximité est un lieu de rencontre et d'échange et favorise le lien humain. Il y a lieu pour les autorités communales, dans les compétences limitées qui sont les siennes, d'encourager le maintien et le développement d'un tissu de commerces et HoReCa locaux, garants d'animation, de lien social, de sécurité, de convivialité et de dynamisme économique.

### Commerces et services de proximité

- Mieux faire connaître les commerces locaux et de qualité : ils dynamisent la vie des quartiers et offrent un service de proximité, assurent de la convivialité et un sentiment de sécurité à la population.
- Maintenir l'organisation des « petits déjeuners commerçants », espace de **rencontre entre acteurs économiques de la commune** et maximiser les synergies potentielles entre PME, indépendants, commerçants et acteurs associatifs de la commune.
- Favoriser via les décisions d'urbanisme le maintien ou l'installation de **commerces de proximité** dans les différents quartiers.
- Intégrer les commerçants des quartiers lors des activités publiques et mettre à disposition des outils et du matériel pour les festivités et les braderies.
- Développer **une administration proche des PME** (élargir les plages horaires des services communaux), simplifier et harmoniser les procédures administratives, imposer les principes du « only once », introduire la facturation électronique.
- Augmenter l'**accessibilité et la publicité des marchés publics**, réduire les délais de paiement, introduire le principe de confiance, généraliser l'e-procurement, introduire des clauses sociales et environnementales favorisant l'achat de biens et de services locaux et durables pour les marchés lancés par la Commune, et lutter contre le dumping social et les prix anormaux ; informer les acteurs économiques locaux sur la notion de marché public durable et les opportunités qu'ils représentent.
- Assurer l'**accessibilité** multimodale des commerces (clients et livraisons) **pendant les périodes de chantier** et créer un point de contact unique pour l'ensemble des chantiers en cours et à venir sur le territoire de la commune. Outre sa fonction d'ombudsman, il communiquera proactivement vers les entreprises les primes et aides régionales disponibles.
- Inciter à la reconversion d'immeubles de bureaux vides pour des petites entreprises ou des espaces de travail partagés (coworking ou fablabs).
- Garantir l'**accessibilité multimodale de l'ensemble des quartiers commerçants** de la commune. Une attention particulière sur les dessertes et bus actuellement insuffisants le soir/week-end/jours fériés et aux arceaux vélos. Afin de dégager de l'espace pour animer les places commerçantes, il convient de mettre en place un **système de rotation des véhicules** plus efficace en veillant à assurer le stationnement des clients en priorité et en luttant contre les voitures-ventouses.
- Dynamiser les commerces au travers de **piétonniers mixtes et flexibles** (bornes, uniquement en été, le samedi...) qui ont l'avantage de s'adapter à divers usages de la voie publique.

### Économie locale, sociale et circulaire

- Continuer à soutenir le développement des **supermarchés coopératifs** actuels et futurs qui proposent une offre en **alimentation durable**.
- Étudier et soutenir l'implantation d'une **épicerie sociale**, en collaboration notamment avec le CPAS.

- Soutenir les entreprises d'économie sociale et de **travail adapté**. Promouvoir ces entreprises dans les cahiers des charges des marchés publics communaux.
- Créer des bourses et des lieux d'échanges pour ceux qui souhaitent se lancer dans un projet professionnel favorisant une économie locale, sociale ou circulaire. Créer des espaces sympas où des indépendants et entrepreneurs de la commune pourraient rencontrer des partenaires ou des clients.
- Soutenir les systèmes d'échange local (SEL), les **groupes d'achats solidaires** de l'agriculture paysanne (GAC, GAS, GASAP), la mise en place d'une ressourcerie et de « Repair Cafés » (où l'on apprend à réparer des objets usuels)...
- Veiller au développement de la « Ressourcerie » communale initiée lors de la législature 2012-2018, en collaboration avec les Petits Riens.
- Sensibiliser les commerçants et entrepreneurs aux **produits financiers durables**.
- Sensibiliser le secteur HoReCa à l'alimentation durable et valoriser les initiatives prises en ce sens par ces acteurs.
- Poursuivre et visibiliser le déploiement de la campagne « **Commune du Commerce Équitable** ».

## Emploi

- Informer et aider au développement de groupements d'employeurs permettant de **mutualiser leurs employés**.
- Développer des synergies structurelles avec l'agence Bruxelles Formation.
- Renforcer le Salon et le Printemps de l'Emploi.
- Renforcer le soutien à Créemploi et à l'Agence locale pour l'Emploi.
- Accentuer les efforts d'insertion socio-professionnelle, via notamment les contrats article 60, en travaillant à des partenariats avec les acteurs publics et associatifs.

## La Commune, employeur local

- Intégrer dans la gestion du personnel communal un programme de **parrainage entre les aînés et les plus jeunes** afin de ne pas perdre les acquis des agents qui partent à la retraite.
- Mener une politique proactive d'embauche de jeunes dans l'administration communale.
- Poursuivre les politiques d'embauche permettant l'**intégration** des personnes porteuses de handicap au sein du personnel communal, de la police ou des écoles.

## Culture – Animations

### Une culture empreinte de diversité

- Faire du hall d'entrée du W:Halll un véritable lieu de rencontre accueillant (café, petite restauration...).
- Consolider une offre culturelle diversifiée en vue de rassembler une meilleure diversité des publics, de toucher tous les publics, jeunes et âgés, de tous les milieux sociaux.
- Favoriser les synergies, les projets fédérateurs et interdisciplinaires, en organisant ou soutenant des activités et événements rassembleurs en lien avec d'autres politiques : jeunesse, sport, personnes âgées, environnement, pauvreté...
- Offrir un podium aux jeunes (premières scènes), à la communauté LGBTQIA+...
- Augmenter la visibilité et la **publicité** de l'offre culturelle, notamment en multipliant les médias de communication.

### Des lieux de création, d'exposition et d'enseignement

- Faire aboutir la **reconnaissance du W:Halll** comme centre culturel par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Entretenir les infrastructures culturelles communales existantes et optimiser leur utilisation.
- Mener une réflexion approfondie sur la possible relocalisation des académies dans des locaux adaptés.
- Consolider les synergies entre les différents lieux communaux consacrés à la culture : W:Halll, Centres communautaires, académies et autres établissements d'enseignement, et au-delà (Wolubilis).
- Encourager l'accès à la créativité pour tous : soutenir les centres d'expression et de créativité, les Centres communautaires de quartier et les pratiques artistiques en amateur (chorales, théâtre amateur, fanfare...).

### Une culture accessible

- Maintenir le soutien à notre **cinéma de quartier « Le Stockel »** et à la **Comédie Royale Claude Volter**.
- Défendre nos bibliothèques et continuer à faire connaître leur offre (Centre, Chant d'Oiseau, Joli-Bois et la bibliothèque néerlandophone « Bib de Lettertuint »), ainsi que celle des académies, des Centres communautaires de quartier, de la médiathèque, afin d'augmenter la fréquentation de ces sites.
- Multiplier les actions vers la **petite enfance** pour découvrir le plaisir de la lecture et poursuivre les actions de promotion de la lecture dans les parcs.
- Renforcer les synergies entre les bibliothèques francophones et la bibliothèque néerlandophone.
- Veiller à l'accessibilité des lieux et des animations aux **personnes à mobilité réduite**.
- Poursuivre la biennale d'art contemporain P(ART)cours - Par(KUNST), rebaptisée « WAW ! » pour sa 5ème édition en 2024, pour valoriser la place de l'art dans l'espace public.

### Culture et Développement durable

La culture constitue, outre l'environnement, le social et l'économique, le quatrième pilier du développement durable. Il est dès lors opportun de donner une place spécifique à la culture dans ce cadre.

- Poursuivre et étoffer le **Cycle Passerelle Transition**, fruit d'une collaboration entre le Centre culturel le W:hall et le service Développement durable, qui propose un programme d'événements sur les enjeux de société en lien avec l'environnement, le développement durable, le climat : projections de films, ciné-débats, ateliers, rencontres, spectacle.
- Assurer la mise en place d'un plan d'actions culturelles intégrant les dimensions de la vie locale (environnement, mobilité, accessibilité, convivialité, aménagement du territoire, urbanisme,...).
- Veiller au maintien de l'offre du **bar du centre culturel** qui a évolué : priorité aux boissons et produits locaux, de saison, bio ou équitables, minimisant les déchets.

## Culture et école

- Favoriser les synergies entre les écoles et les organismes culturels présents sur le territoire communal : centre culturel, académies, cinéma « Le Stockel », Comédie Claude Volter, Centres de quartier francophones et néerlandophone, bibliothèques...
- Articuler une collaboration entre culture et enseignement permettant à tous les élèves de développer leur potentiel artistique.
- Encourager et simplifier l'**accueil d'artistes dans les écoles**.
- Encourager les « sorties » de l'école afin de visiter des expositions, se rendre au théâtre, au cinéma de quartier, rencontrer des artistes sur leur lieu de travail...

## Une commune européenne ouverte sur le monde

Nous souhaitons que Woluwe-Saint-Pierre développe son image de commune accueillante, tant pour les ressortissants de l'Union européenne que d'autres pays du monde. Une commune hospitalière qui témoigne haut et fort de son engagement en matière de solidarité internationale et droits humains. Une commune ouverte au dialogue Nord-Sud et aux partenariats.

Woluwe-Saint-Pierre se situe doublement au cœur de l'Europe : elle est une des 19 communes de la capitale de l'Europe et une des communes accueillant le plus grand nombre de ressortissants non Belges de l'Union européenne et d'autres pays européens. 74% des étrangers sanpétrusiens sont Européens, soit plus de 12.000 habitants sur une population totale de 41.000.

- Soutenir un ou des **jumelages** avec des **villes ou communes durables européennes**, afin, notamment, de valoriser les échanges de vues, les bonnes pratiques et les expertises mutuelles et de créer des partenariats de « durabilité » européens.
- Participer activement aux **réseaux européens** de villes et communes pertinents notamment en matière de développement durable.
- S'inscrire dans les stratégies, programmes et financements thématiques urbains de l'Union européenne.
- Utiliser pleinement les opportunités offertes par divers **outils européens** : lignes directrices à l'intention des autorités locales, partage de « savoir-faire », expertises, financements...

## Bien-être des animaux

- Nous considérons le bien-être animal comme une compétence à part entière. Désigner un-e échevin-e spécifique du Bien-être animal pour continuer à mener un **Plan communal du Bien-être animal**.
- Désigner un **réfèrent Bien-être animal communal**, interlocuteur direct entre la commune et les citoyen-ne-s, associations de protection animale, police et administrations communale et régionale.
- Soutenir la **cellule Bien-être animal de la Zone de Police Montgomery** dans ses actions et renforcer les collaborations.
- Encourager la **formation** au bien-être animal des membres du personnel concernés.
- Renouveler la participation de Woluwe-Saint-Pierre au titre de « **Communes amies des animaux** » organisé par Bruxelles Environnement.
- Poursuivre le soutien et la collaboration avec les **associations** et les personnes actives en matière de bien-être animal.
- Organiser des campagnes de **sensibilisation** et d'**activités éducatives** autour du bien-être animal à destination de différents publics, notamment dans les écoles.
- Permettre la **présence d'animaux de compagnie dans les maisons de repos** dans de bonnes conditions et avec des personnes compétentes, a minima pour les visiteurs, et au mieux, pour les résidents qui le souhaitent. Encourager leur acceptation dans d'autres lieux (commerces, restaurants...).
- Poursuivre la mise en place de **zones de promenade en liberté pour les chiens** (zone chiens sans laisse), pour permettre aux chiens accompagnés de courir librement et assurer une bonne cohabitation avec les autres promeneurs.
- **Maintenir les zones de liberté pour chiens au Parc de Woluwe** et finaliser la mise en place d'une signalétique claire, par Bruxelles Environnement.
- Encourager les bons gestes à adopter dans l'espace public pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre les maîtres-chiens et les autres usagers.
- Maintenir le budget pour la **stérilisation des chats errants** et mieux faire connaître la convention avec les vétérinaires locaux. Promouvoir la stérilisation des chats domestiques afin de lutter contre la surpopulation féline.
- Informer les citoyens sur les procédures et les acteurs compétents pour les cas de **maltraitance animale** et d'animaux en danger sur le territoire communal.
- Favoriser l'entraide pour assurer la **prise en charge d'animaux de compagnie** des personnes temporairement incapables de prendre soin de leur animal (suite à une hospitalisation...).
- Utiliser dans l'entretien des bâtiments publics des **produits** dont la non-toxicité a été étudiée valablement **sans tests sur des animaux**.
- Maintenir une **gestion éthique des populations animales** : suppression des méthodes cruelles au profit d'alternatives les plus respectueuses possibles (contraceptifs, gestion des déchets,...).

# III.

**Accentuer la  
participation citoyenne  
et assurer une gestion  
responsable**

Depuis sa fondation, Ecolo-Groen défend une **autre manière de faire de la politique**, et la **bonne gouvernance** en fait partie.

Au niveau communal, Ecolo-Groen Woluwe1150 applique et continuera à mettre en œuvre des principes de transparence et d'éthique : **nos mandataires se veulent disponibles pour la commune, au service des citoyen.es**, en évitant les cumuls, en revendiquant la clarté dans la gestion des finances communales notamment.

Nous voulons aussi que le service public réponde à sa fonction première : un **service pour le public**.

### Une administration communale au service des habitant.es

- Adapter, en concertation avec les organisations représentatives du personnel communal, les **heures d'ouverture des services communaux** (par exemple, assurer l'ouverture des guichets une deuxième soirée par semaine en soirée, et une fois par semaine à partir de 7h30), ceci afin de permettre à chacun de pouvoir en bénéficier sans devoir prendre congé.
- Former le personnel communal, en particulier celui en contact avec la population, mais par extension tout le personnel, aux techniques de la **communication empathique** afin d'éviter les incompréhensions ou les frustrations et **renforcer le sentiment de confiance** dans les services de l'institution communale.
- Poursuivre les formations du personnel communal à la richesse de la diversité et à l'accueil de tous les publics.
- Développer l'offre en matière de **guichet électronique**.
- Créer une fonction d'**ombudsman communal** pour recevoir et traiter les réclamations vis-à-vis des actes et du fonctionnement de l'administration, pour formuler, le cas échéant, des recommandations en vue d'en améliorer les services.

### Une gouvernance éthique

- Poursuivre les actions et interventions en vue de garantir une gouvernance locale réellement **transparente, éthique et participative** et exempte de toute forme de clientélisme et de favoritisme dans la gestion communale.
- Continuer à faire présider le Conseil communal par un conseiller ou une conseillère autre que le bourgmestre ou les échevin.es.
- Modifier les statuts des asbl communales pour permettre à des citoyen·ne·s non-élu·es d'y siéger.
- Rendre plus facilement accessible et pédagogique le cadastre complet, public et transparent des subventions et aides accordées par la Commune aux associations et groupements.

## Participation citoyenne

Pour Ecolo-Groen Woluwe1150, la participation citoyenne ne se résume pas à voter tous les 6 ans. Elle doit être présente dans la vie quotidienne des citoyen-ne-s. Depuis toujours, Ecolo-Groen accorde une importance particulière à la manière de faire de la politique, en veillant à ce que chacun-e puisse être impliqué-e dans la vie de la commune. Dans ce contexte, l'information et la participation citoyenne sont deux outils essentiels pour garantir une démocratie vivante.

Depuis 2012, nous avons donc mis la participation au cœur de notre action : concertation avec les riverains dans le cadre de replantation d'arbres, processus participatifs autour du logement, collaborations avec les associations locales, Conseil des Jeunes, méthodes de participation et de représentation via le tirage au sort, etc.

Nous voulons poursuivre ce processus de participation citoyenne en s'assurant qu'il soit bien représentatif de l'ensemble des riverains, qu'il soit le plus inclusif possible et qu'il soit adapté à la diversité de la population afin que chacun et chacune ait une possibilité d'y prendre part (famille monoparentale, PMR, toute classe socio-économique, toutes les nationalités, etc.).

### Participation citoyenne

- Développer des expériences de « **budget participatif** » :
  - affecter une part du budget communal à des projets émanant d'habitants ou d'associations de quartier visant, par exemple, l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique ou la cohésion sociale.
  - soumettre une partie de l'affectation du budget communal au choix des habitant-es
- Créer des « **pôles de compétences citoyennes** », pour co-construire des projets communaux en s'appuyant sur des expertises spécifiques des citoyens et citoyennes, aux côtés de l'administration communale et du politique.
- Continuer à faire des **quartiers durables citoyens** et des **comités de quartier** des interlocuteurs privilégiés, en mettant à leur disposition des possibilités d'accès aux locaux publics, une aide matérielle ou financière, ou encore un soutien à la création d'associations.
- **Associer les habitants à l'élaboration des projets** communaux qui touchent directement à leur environnement et à la qualité de vie dans leur quartier.
- Affecter à un membre du Collège la compétence de la **Participation citoyenne**, pour insuffler une politique dynamique, cohérente et transversale.
- Organiser au sein des quartiers des **réunions d'information, de concertation** et des **ateliers-débats** pour choisir ensemble ce qui peut être amélioré : chantiers de travaux publics en cours et à venir, verdissement, propreté, aménagement, mobilité, projets à plus long terme.
- Continuer à organiser périodiquement, dans les Centres communautaires de quartier, des **rencontres citoyennes** en présence des représentants communaux.
- Mieux informer les citoyen-ne-s du droit d'interpellation directe du Conseil communal et l'encourager (**interpellation citoyenne**). Digitaliser et faciliter la démarche administrative permettant son dépôt.
- Améliorer la mise à disposition et l'usage d'un **outil numérique** permettant de proposer des idées citoyennes et d'en débattre.
- Créer un droit politique nouveau : l'**Initiative Citoyenne Communale**, système qui permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyen-ne-s. En cas de vote négatif, ce texte sera soumis à une consultation populaire. Contrairement à l'interpellation citoyenne ou à une consultation populaire, il s'agit bien de voter sur un texte avec un projet précis, que l'autorité devra suivre tel quel.

## Information et transparence

- **Continuer de retransmettre le Conseil communal en direct** sur le site internet de la Commune (streaming) et permettre de le visionner ultérieurement.
- Arrêter les **dates du Conseil communal** pour l'année complète et diffuser ce calendrier sur le site internet communal, les panneaux d'affichage et le journal d'information communal.
- **Diffuser l'ordre du jour** et les documents soumis à l'approbation du Conseil communal sur le site internet de la Commune au moins 3 jours avant la tenue de celui-ci.
- Permettre aux citoyen-ne-s qui en font la demande explicite de **recevoir les ordres du jour et comptes-rendus** des Conseils communaux via leur adresse email.
- **Publier les budgets et les comptes approuvés par le Conseil communal** sur le site internet de la Commune et l'accompagner d'une note explicative claire et pédagogique.
- Mettre en place des outils visant à **mieux faire connaître le fonctionnement et les processus de décision** de la Commune et du CPAS ainsi que leurs compétences.
- Faire connaître les **procédures d'attribution des subsides** de la Commune aux associations, comme c'est le cas pour les associations environnementales et de développement durable.
- **Continuer à améliorer en permanence le site web communal** pour faciliter les démarches administratives et l'accès aux informations d'intérêt général.
- Éditer un **livret de présentation de la commune** en plusieurs langues à destination des nouveaux habitants. Le publier en ligne.
- Intégrer les principes du « **langage clair** » dans les communications émanant de l'administration communale. Proposer des formations en la matière aux membres du personnel de l'administration, des écoles, des associations paracommunales (PAJ, AIS, Centres de quartier, etc.).
- **Diffuser un rapport des consultations publiques** résumant les réponses reçues et motivant la manière dont la Commune a pris en compte ou non ces réponses.
- Publier sur le site internet communal le **résultat des interpellations citoyennes**.

## Gouvernance financière

### Une gestion des finances communales saine et moderne

- Investir dans des **politiques durables** qui, à terme, génèrent des **économies**.
- Placer les fonds communaux auprès de banques éthiques ou investir dans des **fonds éthiques** et durables.
- Examiner la possibilité pour la commune de recourir au **crowdfunding** (financement participatif) ou au **crowlending** (prêt participatif), pour investir avec les citoyens dans des projets ciblés.
- **Investir** dans la production locale d'**énergies renouvelables** et accompagner la mise en place d'un projet d'investissement local dans ce domaine.
- N'accepter qu'une réforme fiscale qui protégerait les plus fragiles. Les épaules les plus larges, les très gros revenus, les multipropriétaires doivent être davantage mis à contribution en cas d'augmentation fiscale afin de protéger la classe moyenne et les ménages à faible revenu.
- Élaborer avec les autres communes belges les plus concernées une proposition au gouvernement fédéral et aux États membres de l'Union européenne de rétrocession d'une partie de la taxation européenne perçue sur les revenus des fonctionnaires européens vers leurs communes de résidence.